

Le Trait d'Union du

Doggen Club de France



AVRIL 1987

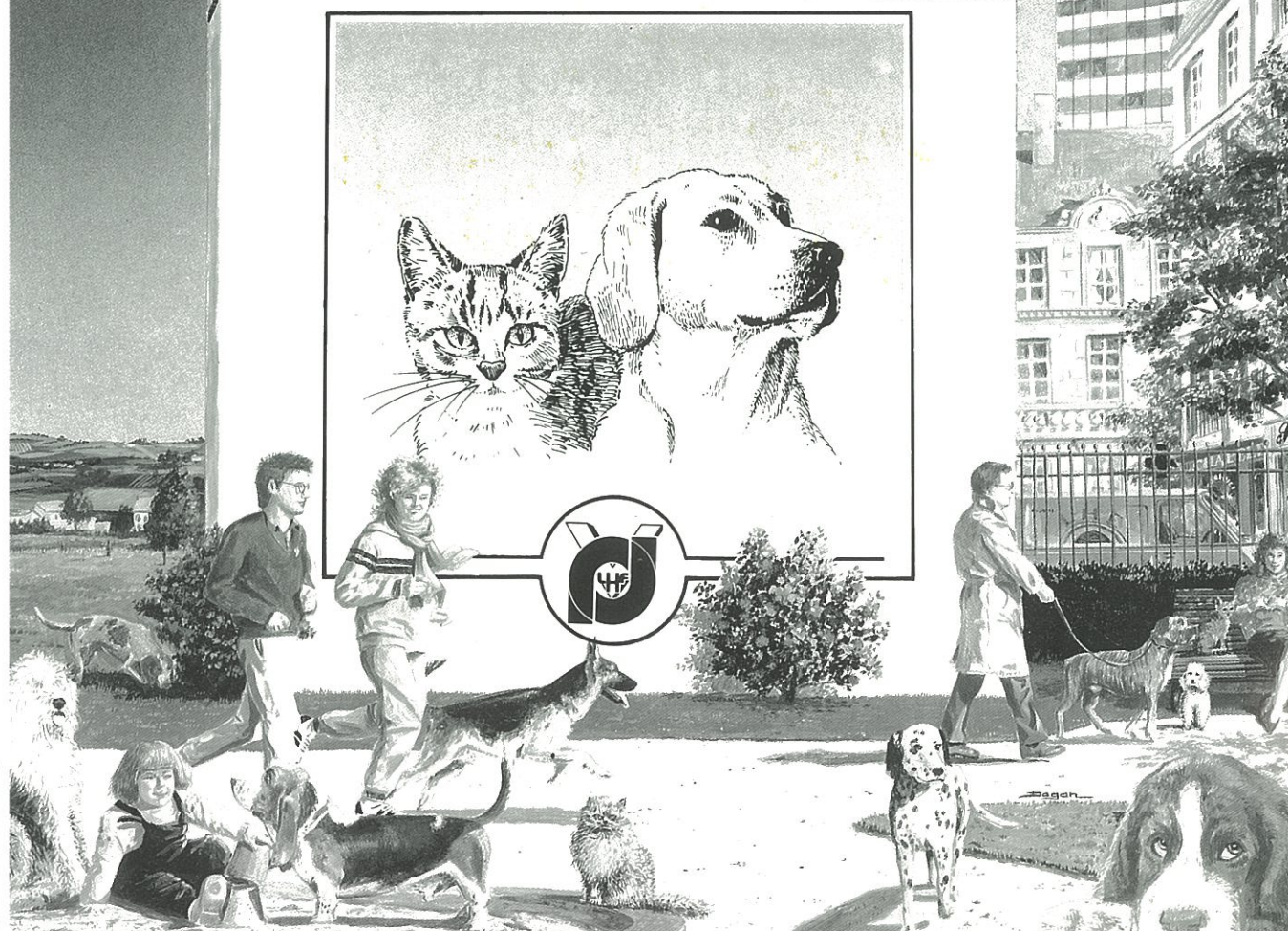
N° 137

NOUVEAU

POUR NOS AMIS AUSSI

OSTEOCYNESINE®

HOMEOPATHIE



Composition : Calcareo ostraica 3DH, calcareo phosphorica 3DH, calcareo fluorica 3DH, sulfur iodatum 4CH. Excoipient q.s.p. 1 comprimé de 1 g.
Indications thérapeutiques : Décalcification des chiennes et des chattes pendant les périodes de gestation et d'allaitement, des chiens soumis à l'effort, des chiens et chats âgés. Trouble de la croissance des chiots, chatons et jeunes sujets.
Contre-indications : néant - aucun résidu.

Mode d'administration : voie orale.

Posologie : Chiens : 2 à 3 comprimés 2 fois par jour ; Chiots et chats : 1 à 2 comprimés 2 fois par jour ;

Durée du traitement : cure de 15 jours à 1 mois.

Catégorie légale : usage vétérinaire.

Présentation : Boîte de 100 comprimés. A.M.M. n° 69661690783 NV

Produit des LABORATOIRES HOMOEOPATHIQUES DE FRANCE, délivré en pharmacie et chez votre vétérinaire
demandez conseil à votre vétérinaire ou à votre pharmacien

SOMMAIRE

	Pages
La vie du Club.....	3
Hommage à Paul Sertelet.....	5
REPORTAGE : Élevage de la Templierie.....	6
Aspects physiques du dogue allemand.....	12
Résultats d'expositions.....	21
Sélection : demande de cotation.....	23
Rubrique Étalons et Lices.....	24
Nouvelles d'élevage.....	27

LE TRAIT D'UNION

Bulletin officiel du Doggen Club de France
Directeur de la publication : Mme J. MÉRAT

Les articles publiés dans la revue du DCF n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Les manuscrits et photos non insérés ne sont rendus que sur stipulation expresse et port joint. Les articles publiés ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction. Le journal se réserve le droit de refuser ou de supprimer certains ordres sans avoir à en justifier. Les textes et publicités à paraître dans le numéro suivant devront parvenir à la rédaction pour le premier jour du mois précédant le mois de la livraison de la revue.

Éditeur :

Les Éditions du Suran, Bourcia, 39320 Saint-Julien

Impression : FMG - 69 Chassieu.

LE DOGGEN-CLUB DE FRANCE

son comité et son bureau

- **Président** M. Alain DUBOIS
2 bis, rue Sadi Carnot,
59211 SANTES
Tél. 20.07.08.80
- **Vice-présidents** M. Marcel BAUX
Quartier St-Roch
13115 ST-PAUL-LEZ-DURANCE
Tél. 42.57.40.91

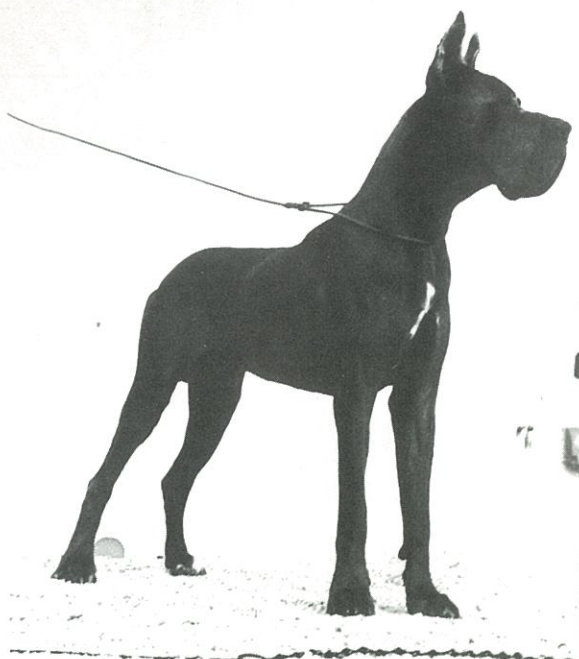
M. Claude VOILET
7, rue de Néron,
PIERRES, 28130 MAINTENON
Tél. 37.27.56.04

Mme Régine CHOISY
Ch. du Mas de Roue,
34670 BAILLARGUES
Tél. 67.70.15.47
- **Secrétaire** Mme Jacqueline MÉRAT
Le Jaunet, 03110 SERBANNES
Tél. 70.56.51.86.
- **Trésorier** M. Gilbert LEVRON
15, rue Roland de Roncevaux
49240 AVRILLÉ. Tél. 41.69.35.62
- **Membres du Comité** Mmes MARCLE ; MÉRAT ;
MOCZINSKI ; PINCEMIN ;
MM. BÉRENGER ; MOREAUX ;
LAFON ; MARTIN ; MIGNOT ;

LES COMMISSIONS

- Commission du bulletin**
 - ◆ **Présidence** : Mme Jacqueline MÉRAT, Le Jaunet, 03110 SERBANNES.
 - ◆ **Membres** : Mmes M. MÉRAT, PRAS, MM. GUTTIN, LAFON, LEVRON, MARTIN, MIGNOT, DUBOIS.
- Commission d'élevage**
 - ◆ **Présidence** : Mme M.-J. PINCEMIN, 17150 ST-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU.
 - ◆ **Membres** : Mmes MARCLE, J. MÉRAT, M. MÉRAT, CHOISY, MM. BAUX, LAFON, MARTIN, MIGNOT, Dr BÉRENGER.
- Commission des finances**
 - ◆ **Présidence** : M. Gilbert LEVRON, Rue de Roncevaux, 49240 AVRILLÉ.
 - ◆ **Membres** : Mmes CHOISY, MARCLE, M. LAFON.
- Commission des juges**
 - ◆ **Présidence** : M. Claude VOILET, 7, rue de Néron, Pierres, 28130 MAINTENON.
 - ◆ **Membres** : Mme PINCEMIN, MM. BAUX, BÉRENGER, LEVRON, Dr Y.-M. MÉRAT, MOREAUX, DUBOIS.
- Commission des litiges** Mmes M. MÉRAT, CHOISY, M. BAUX.

LE BON SANG



AALBORG de la Châtellerie

(Ch. URIES des Terres de la Rairie
/ UMBRA de la Forêt de
Kaysersberg)

**Jeune Champion
du Club 1986**

Prop. : Dr Lionel QUET, 13360 Roquevaire - Tél. 42.72.51.79.

Prod. : M. Jean-Jacques GELLIBERT

CHAMPION DE MONACO



ALPHA DE PARADI'S PARC

C.A.C.I.B. Monaco 86, Meilleur de race - C.A.C.I.B. Grenoble 87,
Meilleur dogue - C.A.C.I.B. Bellagio 86, Meilleur de race
2^e Exc. R.C.A.C. Championnat du Monde 86

Prop. : Mme Chantal HUSTACHE-MATHIEU

DÉLÉGATION RHONE-ALPES

LE 21 JUIN 1987

Hôtel-restaurant Le Champier
à Champier (38)

Grande réunion
(avec confirmations)

Vous êtes tous les bienvenus

**Pour tous
renseignements :
Mme MOCZINSKI**

Tél.

74.54.60.39



LA VIE DU CLUB

EDITORIAL

Dès la parution du *Trait d'Union* 136 de janvier-février 87, la vie de notre club a été marquée principalement et chronologiquement par la journée du D.C.F. à Champier et le décès de Paul Sertelet.

• Le 14 mars s'est tenu à Champier une journée de travail des différentes instances du club : commissions, comité, assemblée générale ; journée très dense et enrichissante qui a permis de dégager et d'affiner les principaux axes de la politique à mener par le club.

Les commissions des finances, d'élevage, de rédaction du *Trait d'Union* ont examiné les différents dossiers qui leur étaient soumis et fait des propositions au comité.

La réunion du comité a notamment pourvu aux remplacements de Daniel Moreaux, vice-président, par Mme Régine Choisy, chargée plus particulièrement du plan de sélection ; de Mme Mathieu, démissionnaire, par Mme Liliane Moczniski, cooptation ratifiée à l'assemblée générale.

La réunion du comité et des délégués régionaux venus nombreux a été l'occasion d'un large tour de table relatif à la fonction de délégué sur le terrain.

Depuis, une lettre circulaire a été adressée à tous les présidents de sociétés canines régionales afin de faire connaître les délégués du club et d'en préciser les missions : promotion de la race, mettre en oeuvre les directives du comité, être une force de proposition pour dynamiser le club.

Enfin, l'exposition nationale d'élevage doit permettre de mieux expliquer, d'informer et de former les exposants. Dans cette perspective, il a été décidé qu'un juge officiera pour chaque couleur ; en outre, trois autres juges seront désignés pour examiner les puppies, réaliser les confirmations et pourvoir au remplacement éventuel d'un juge défaillant. Ces dispositions devraient permettre de terminer les jugements en fin de matinée et de prendre le temps de mieux expliquer l'après-midi, lors de l'attribution des titres.

• Le décès de Paul Sertelet survenu ce 26 avril nous a tous frappés. Paul Sertelet, membre du comité depuis plus de trente ans et juge de la S.C.C. depuis 1960, nous a quittés discrètement, attitude qu'il a toujours eue au sein du club. M. Dominique Albert, délégué régional et voisin nous rappelle dans ce journal qui a été Paul Sertelet. Que son épouse et ses enfants soient assurés de toute notre sympathie en ces moments où il est difficile de croire à la disparition si soudaine de l'être cher.

Comme beaucoup d'entre nous, Paul croyait en la nécessité d'un club uni au sein duquel les luttes partisans laissaient place à la convivialité.

Que notre action commune en faveur d'une race que nous aimons puisse lui donner raison.

Le président ■

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 mars 1987 à Champier

L'assemblée est ouverte à 17 heures. Etaient présents les membres du comité sauf Mme Pincemin, Mme Mathieu, M. Sertelet, Dr. Mignot, excusés. Les délégués régionaux qui avaient été réunis précédemment assistaient également à l'assemblée générale.

M. Levron, trésorier, expose son rapport financier : approuvé par l'assemblée générale.

Le président expose son rapport moral et les perspectives du D.C.F. Il demande à l'assemblée générale de donner son accord à la cooptation opérée au comité de Mme Moczniski : approuvé. Mme Moczniski est nommée en remplacement de Mme Mathieu, démissionnaire.

Intervention de M. Fanton concernant les juges puis discussion générale à ce sujet : nécessité pour tous les juges, y compris « all-round », de participer deux ou trois fois par an à des réunions provoquées sur un sujet déterminé. Nécessité d'harmoniser les jugements. Mme Gouteredonde exprime le désir que la nationale d'élevage ne soit pas toujours fixée dans la région parisienne. Le comité en décidera. M. Guttin intervient très

justement pour dire que le but de cette manifestation est de faire connaître le dogue et par conséquent, qu'il est nécessaire de choisir une grande ville ou sa banlieue.

Le président décide d'envoyer à tous les présidents des sociétés régionales la liste des délégués de leur région.

M. Gouteredonde pose le problème qui intéresse tous les éleveurs : « comment promouvoir le dogue ? » M. A. Dubois explique qu'il y a un problème de budget pour 1987 mais qu'il est nécessaire pour l'instant que les délégués se mobilisent et fassent un gros effort pour être présents dans toutes les expositions.

M. Guttin doit travailler sur un projet d'action des délégués. M. Gouteredonde demande quelles sont les raisons des démissions. Un examen du nombre de nouveaux adhérents et des démissions au fil des ans, montre que, d'année en année, le nombre d'arrivées « équilibre » celui des départs. 25 % pour l'année 1986.

Clôture de la séance à 18 h 30.

La secrétaire, J. MERAT ■

LES DÉLÉGATIONS

Délégués	Adresses - Villes	Téléphones	Départements
BAUX Marcel	13 - ST-PAUL-LEZ-DURANCE	42.57.40.91	04-05-06-13-83-84
CHOISY Régine	34 - BAILLARGUES	67.70.15.47	11-12-30-34-48-66-81
COFFIN Jean-Pierre	62 - METZ-EN-COUTURE	21.58.45.47	59-62-80
DUVAL Marcelle	21 - LONGVIC	80.66.34.10	21-39-71-89
ÉPIVENT Loïc	22 - SAINT-TRIMOEL	96.42.72.08	22-29-35-56
GUTTIN Lionel	61 - CERISY-FLERS	33.64.46.66	14-50-61-76
LAFON Nicole	47 - PAILLOLES-LA CAPELLE	53.71.67.05	09-31-32-47-64-65-82
LEVRON Gilbert	49 - AVRILLÉ	41.69.35.62	44-49-53-72-79-85
MARCLE Monique	24 - ST-MARTIN-DE-GURÇON	53.80.75.70	19-24-33-40-46-87
MARTIN Jean-François	95 - US VIGNY	(1) 34.66.01.09	75-92-93-94-95
MEINER M.	03 - MONTMARIAULT	70.07.60.12	03-15-18-23-43-58-63
MOCSINSKY Liliane	38 - LA COTE ST-ANDRÉ	74.54.60.39	01-07-26-38-42-69-73-74
MOREAU Daniel	02 - NEUILLY ST-FRONT	23.71.02.27	02-08-10-51-60-77
POUSSET Jean-Pierre	37 - STE-MAURE TOURAINE	47.65.51.39	36-37-41-86
SERTELET Paul	88 - NAYEMONT	29.56.16.89	25-52-54-55-57-68
ALBERT Dominique	88 - ST-MAURICE-SUR-MOSELLE	29.25.12.42	67-70-88-90
VOILET Claude	28 - MAINTENON	37.27.56.04.	27-28-45-78-91
WENDT Annick	17 - SAINT-SAVINIEN	46.91.70.05	16-17
BONNETETE DE VAUCANSON	Guyane française et Antilles		971-972-973



**1^{re} méthode pour la
FRANCE
des CENTRES
HARVEY** membre
S.P.A.
Tél. 16 (1) **34.76.52.58**

ÉDUCATION

DESSERVANT : PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

GARDE - DÉFENSE - OBÉISSANCE
PEUREUX - FUGUEUR - EXUBÉRANT - AGRESSIF
DESTRUCTEUR - JALOUX - ABOYEUR

AGILITY-DOG

SPÉCIALISTE DOGUES - DOMICILE - GROUPE - PARTICULIER

MÉTHODE PERMETTANT D'OBTENIR UN CHIEN CONTROLABLE ET AUQUEL
L'ON DÉSIRE DONNER LIBERTÉ ET CONFIANCE EN FAISANT CORPS AVEC LUI

PENSION SIMPLE OU ÉDUCATIVE

BOXES CHAUFFÉS - 2 HECTARES BOISÉS
SERVICE VÉTÉRINAIRE

FORMATION

MAITRES-CHIENS ET ÉDUCATEUR EN PSYCHOLOGIE CANINE

Adresse courrier : La Maladrerie de POISSY - 78300

RÉUNION DU COMITÉ DU 29 NOVEMBRE 86

Porte de Pantin - Hôtel Mercure à Paris

La séance est ouverte à 10 h 20. Étaient présents tous les membres du Comité sauf Mme Choisy, Mme Pincemin, excusées. Le Dr Mignot, légèrement en retard, est excusé également.

Lecture est faite du P.V. de la réunion du Comité du 19 octobre à Cergy-Pontoise, lequel est approuvé.

Les délégations sont remaniées : M. Debailleul est remplacé par Mme Lafon qui prend en plus le 47 ; Mme Marcle s'adjoint le 40 ; M. Voilet a les 27-28-78-45-91 ; M. Guttin les 14-50-61-76 ; Mme Duval a en plus des départements déjà attribués le 89 ; M. J.-F. Martin les 75-92-93-94-95 ; M. Moreau prend en plus des siens les départements 77 et 10 ; M. Sertelet les 52-68-25 ; M. Albert garde le 67.

Nous passons ensuite à l'élection du nouveau président, suite à la démission de Mme M. Mérat. M. Alain Dubois, seul candidat, lit son programme. Il est élu par 11 voix et 2 bulletins blancs. Les commissions sont revues et nous avons : Commission des Litiges : Mmes M. Mérat, Choisy, Mathieu, M. Baux ; Commission du Bulletin inchangée, avec M. Levron en plus ; à la Commission d'Élevage, le Dr Bérenger est candidat et élu ; Commission des Juges : M. Sertelet démissionne du poste de vice-président du Comité, M. Voilet est élu à sa place et prend la présidence de la Commission des Juges. La Commission des Finances est inchangée à part l'entrée de M. J.-F. Martin.

M. Dubois propose alors une A.G. pour le 14 mars avec réunion du Comité, des Commissions et des délégués. La coordination des délégués est supprimée.

Affaire en litiges :

Diverses propositions sont faites concernant l'affaire Maillet, en particulier l'envoi d'une lettre à la S.C.C. pour avis juridique et l'envoi d'une lettre recommandée avec A.R. à M. Maillet pour information. Le Comité propose de refaire passer les statuts dans le numéro 1 de 1987. La Commission du journal donnera son avis.

M. Lafon propose de mettre en recouvrement (contentieux) les cotisations non réglées en 1986. Le Comité ne donne pas son accord. M. Lafon, en outre, se charge d'envoyer le plan de sélection à l'imprimeur pour le numéro de décembre.

Quant au Club Européen (Euro D.D.C.), le Dr Mignot reste délégué du D.C.F. et le Dr Mérat est membre du Comité du Club Européen.

La Nationale d'Élevage 1987 est fixée au 20 septembre. (Section Beauce de la régionale Centre). M. Voilet se charge de prendre les contacts nécessaires. Il est décidé également de porter devant la Commission des Juges les candidatures comme experts-confirmateurs de MM. Guttin et Pousset.

La clôture a lieu à 12 h 45.

Mme MERAT ■

HOMMAGE

Adieu Paul, adieu Monsieur Sertelet, adieu Monsieur le Juge...

« Dis maman, raconta une voisine, le monsieur avec le gros cigare, on ne le verra plus ? » C'est une image que nous avons tous connue, les cheveux grisonnants, ce visage gravé dans nos mémoires, un bon vosgien corps et âme, il se présentait ainsi, discret, placide, attentif à nos dogues, attentif à nous-mêmes.

Il était de ces bons vivants à la bonne mesure, sans apprêt, franc et loyal. Ce qu'il pensait, il le disait sans équivoque, ni hésitation ; certains s'en souviennent, d'aucun ne pourrait lui reprocher cette sincérité et cette droiture.

En leit motiv reviendront souvent à son encounter charme et gentillesse. Toujours disponible pour le monde du dogue, il faisait le maximum pour vous aider, lorsqu'il le sentait réellement nécessaire. Il nous a quittés au matin de notre exposition régionale de Saint-Maurice, venu s'éteindre au lever du soleil, alors que nous nous rassemblions avec nos dogues. A sa manière, avec un dernier effort, il est venu vers nous, à l'image d'un conte de Daudet, sur la pointe des pieds... jeter un dernier regard de bienveillance et d'adieu. Le succès de notre exposition a été à l'instar de notre hommage à sa mémoire. Le film retraçant cette journée du dogue qui sera présenté en septembre prochain à Maintenon, lui est dédié.

Et c'est en ce dernier mardi d'avril que des centaines de personnes alors se pressèrent à son ultime voyage. Une église bondée de monde, celle de Sainte-Marguerite, près de Saint-Dié des Vosges, des fleurs, des gerbes, des couronnes de fleurs venues d'Allemagne et de France, tapissaient le cœur de l'église et ses allées ; le club, la délégation de l'Est y contribuèrent. Ces fleurs qui nous racontaient si bien en silence un curriculum vitae exemplaire à la mesure de sa simplicité d'homme. Aussi nous garderons-nous de nous glisser dans ces lieux communs de nécrologie mais conserverons dans notre mémoire collective une présence maîtresse depuis longtemps, très longtemps au sein de notre club. Seuls ces quelques mots qu'il aimait à dire pourraient suffire : le club du dogue n'est pas un colloque politique où l'on s'affronte, c'est au contraire, une grande famille qui parle dogue avant tout, histoires de toutous, mais aussi de la généalogie, de la génétique canine, enfin et surtout d'un message d'amitié... Nous garderons en chacun de nous ce message d'homme sage.

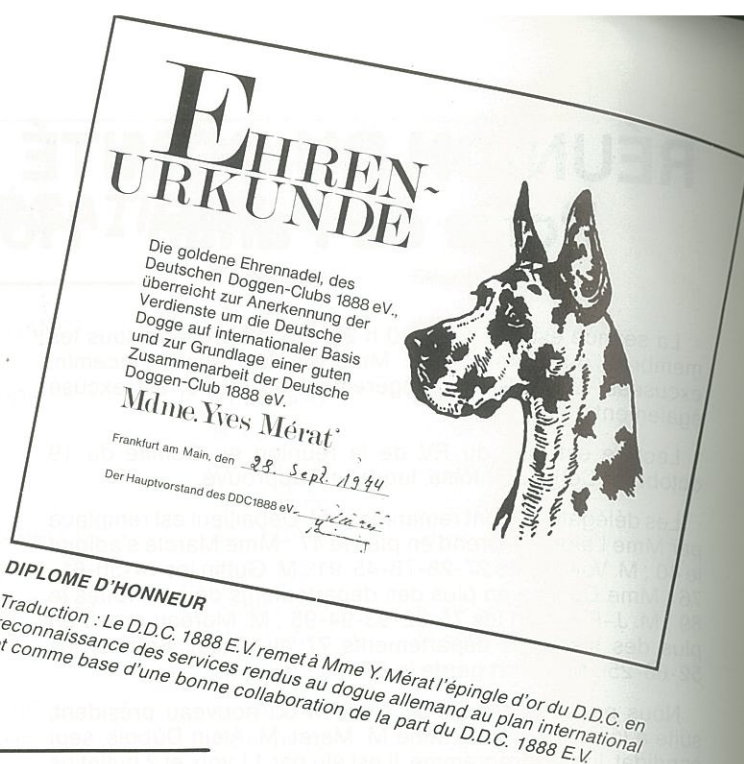
Nous l'accompagnâmes au sortir de l'église à sa dernière demeure, en silence ; le juge M. Moreau y versa quelques larmes sincères, chargées du poids du club tout entier, peu représenté. Nous avons le cœur serré pour témoigner à son épouse, à sa famille, comme nous le faisons ici, de notre soutien et de notre amitié. Il glissa dans l'abîme de l'éternité ; j'aurais voulu déposer un dernier cigare de havane à ses côtés, hélas, je n'en avais pas.

Adieu Paul, adieu Monsieur Sertelet, adieu Monsieur le Juge.

D. ALBERT ■

Élevage de la Templerie à Mme Micheline MÉRAT

par le Docteur MIGNOT



La commission de rédaction du *Trait d'Union* a décidé de créer une rubrique reportage d'élevages, dans laquelle nous essaierons de vous présenter tout éleveur qui le désire. Pour y figurer, il suffit d'en faire la demande écrite au secrétariat, d'être éleveur depuis cinq ans au moins et d'avoir produit trois sujets titulaires à eux trois de 10 CACIB.

Pour inaugurer cette nouvelle rubrique, l'unanimité de la commission s'est faite autour d'un nom : **TEMPLERIE**. Un affixe enregistré le 28 Avril 1936, un élevage mondialement connu.

Il serait sans doute présomptueux de ma part de vous présenter Mme Mèrat. Et elle n'a certes pas besoin d'une brosse à reluire.

J'ai simplement souhaité retracer sa trajectoire sans chercher une confession de sa vie.

Elle l'a parfaitement compris et elle m'a reçu avec énormément de gentillesse. Toute une journée, elle a répondu à mes questions, elle a retrouvé pedigrees et photos et surtout, elle a mis à contribution sa mémoire et sa patience.

A son poste de présidente, elle m'apparaissait tranchante dans ses avis, fine et intelligente, diplomate mais sans compromission, fin stratège : une femme de tête à l'autorité naturelle. Derrière, bien sûr, se cachait la femme de coeur : c'est ce que j'ai ressenti à travers cette évocation du passé, mais cela, tous ceux qui l'ont fréquentée le savent déjà.

► Comment avez-vous débuté ?

Influencée par ma grand-mère, qui avait eu dans sa jeunesse un « danois » qui était paré de toutes les vertus. Et enfant déjà, je disais toujours « lorsque je me marierai, je veux un chien comme ça ». Je me suis mariée à 18 ans et fidèle à mon idée, j'ai prospecté pour trouver un tel chien. Fin 1933, j'achetais Ici du Velou, mâle arlequin à Mlle de Compreignac, qui élevait près d'Évreux. C'était une passionnée ; elle avait peu de moyens, quelques bonnes chiennes et élevait avec la Princesse Galitzine, d'origine russe, qui avait l'affixe de Resethe (ana-

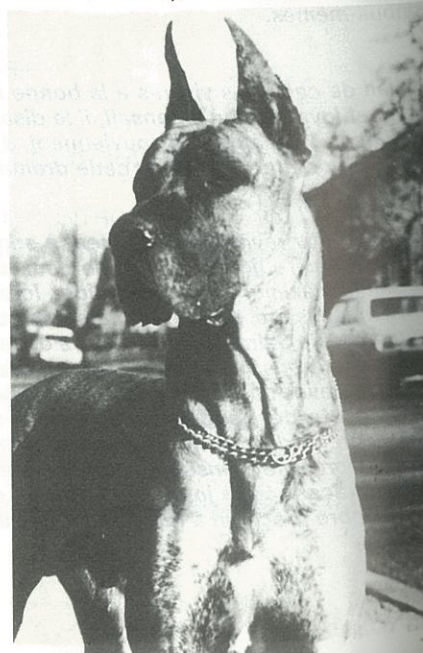
gramme de Thérèse).

Je suis restée en relation avec elle pour les oreilles ; elle m'a littéralement intoxiquée. Nous avons fait quelques expositions ensemble et c'est ainsi que j'ai pris le virus de l'élevage.

Ici est mort à 18 mois de la maladie de Carré lors de la naissance d'une de mes filles.

Lorsque je fus rétablie, j'ai acheté, fin 1935, Bella von Lohenland, femelle fauve, en Allemagne et Cilly von Eisenhof, bringée, en Suisse, avec laquelle j'ai eu ma première portée en 1938.

Quarlo de la Templerie



En 1937, j'ai organisé la première spéciale dogue de la France intérieure à Vernon puisque, en somme à cette époque, la France était coupée en deux. Le président du Club, M. Kirchen, élevage Von Reinhafen, était alsacien, de langue alsacienne et les contacts étaient très difficiles. Il connaissait très bien le dogue et avait de bonnes relations avec l'Allemagne. Il jugea notre première spéciale. Puis il y eut la guerre, l'occupation, l'exode. La veille de l'exode, nous avions dans notre jardin 40 chiens morts que les belges faisaient piquer à mon mari, le docteur Pincemin, vétérinaire. Les obus passaient juste au-dessus de la maison, j'ai hésité puis j'ai fait endormir Katia von Eisenhof et Casma von Erbarh, arlequine.

Nous sommes partis trois semaines. Mon mari est revenu le premier à Louviers. Il a fait brûler les 40 chiens et un cheval mort. Il faisait une chaleur torride en 1940 et il y avait une odeur affreuse. Quand je suis revenue, j'ai cherché une femelle vendue chiot et je l'ai rachetée. C'était Odyn de la Templerie, née en Avril 1940, fauve sans masque, fille de Katja von Eisenhof et de Orlando von Schloss Dellvig. C'est elle que j'ai amenée à Randan.

J'ai cherché à retrouver un mâle. Le docteur Pincemin est allé faire un tour en Allemagne pour essayer de m'en ramener un. Il n'y en avait plus ; les Russes avaient tué beaucoup de chiens, ils avaient anéanti le plus bel élevage d'arlequins, Borussia. D'ailleurs, le seul mâle que les Allemands ont fini par retrouver, Carlos von Travestrand, était monorchide. Cela n'est jamais passé sur la lignée. En France, j'ai trouvé un étalon, né chez Mme Mathieu : j'ai eu une portée et j'ai recommencé à élever.

En 1947, je suis arrivée à Randan, je me suis remariée et j'ai continué élevage et expositions. J'avais derrière moi 15 ans d'élevage. 15 années pendant lesquelles j'ai dépensé une fortune.



Nivi von Krahnbach avec ses 2 filles, Lilith et K ? de la Templerie.

Quand j'étais à Louviers, c'était les essais : je ne connaissais pas la patience, je voulais tout, tout de suite. L'Alsace n'aidait pas du tout. Ce n'est pas comme maintenant, les gens téléphonent. A cette époque, nous n'avions aucune aide.

A Randan, il y eut un grand lot de champions (Logos, Ruby...) et beaucoup de choses intéressantes. Le docteur Mérat était toujours prêt à aider tout le monde ; les gens défilaient à la maison et c'était tout à fait amical.

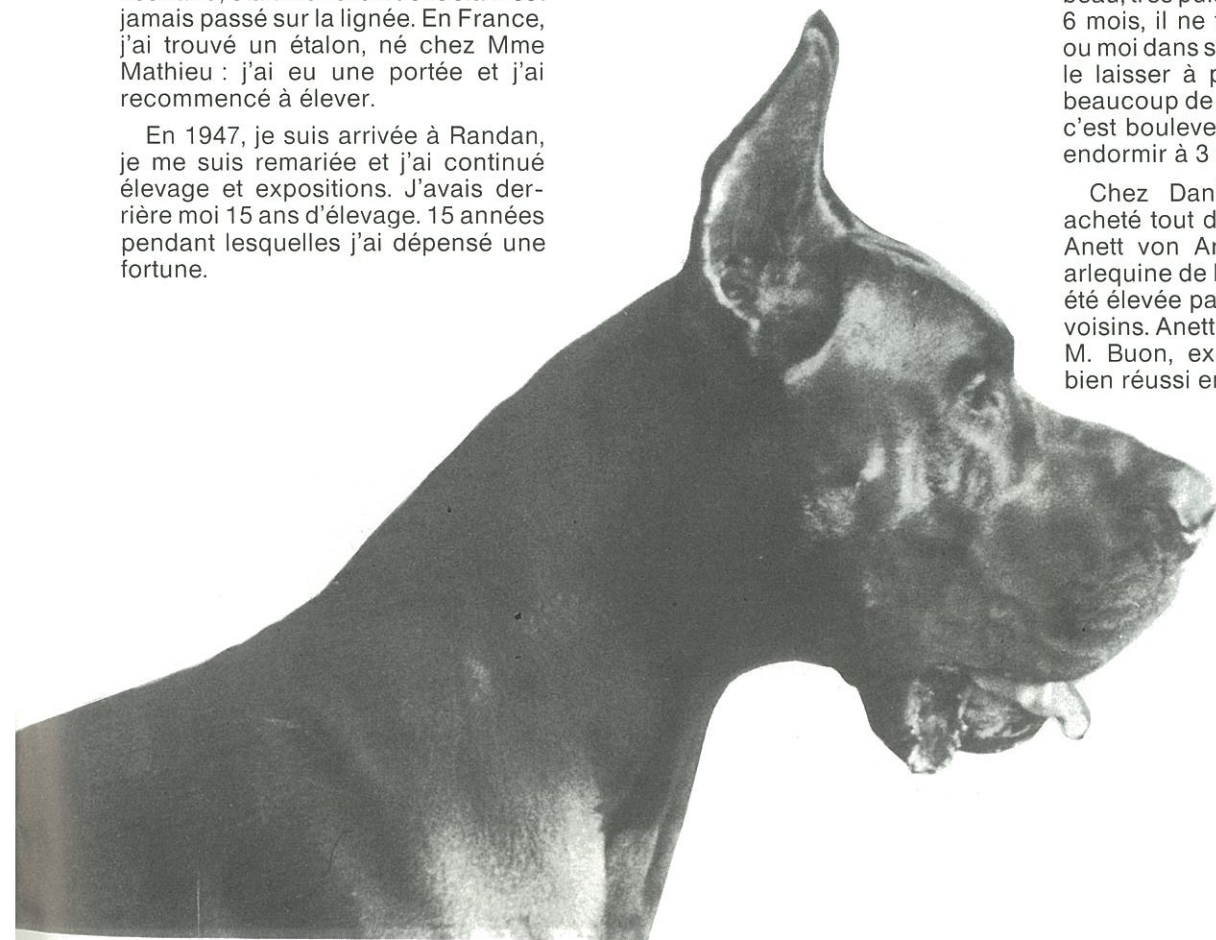
► Quelle est l'origine du mot **TEMPLERIE** ?

La Templerie était la propriété où avait été élevée ma grand-mère ; elle m'en parlait souvent. Pour moi, c'était un rêve. Cet affixe a servi aussi à mes enfants quand ils ont commencé à élever. Ainsi, Ruby est née chez Marie-José. Rude est né chez Yves-Marie.

► Sur quelles bases après guerre êtes-vous repartie ?

J'ai acheté un mâle bringé, en Suisse, Curus von Doggentreue, très beau, très puissant mais caractériel. A 6 mois, il ne tolérât que Marie-José ou moi dans son chenil. On ne pouvait le laisser à personne. Il m'a donné beaucoup de plaisir en expositions et c'est bouleversée que j'ai dû le faire endormir à 3 ans.

Chez Daniels à Hambourg, j'ai acheté tout de suite après la guerre, Anett von Aristokratie, rare femelle arlequine de l'époque, qui n'avait pas été élevée par lui mais par un de ses voisins. Anett fut la mère de Domino à M. Buon, excellent chien qui avait bien réussi en Allemagne.



Ch. Ondo de la Templerie



De gauche à droite : Yago, Yota, Ysadora, Ysabella, Xylvie, Jazna et Ingo de la Templerie.

Fauna von der Saarhutzenstadt fut la mère de Vulfi, une des premières à naître après mon arrivée à Randan. Cette dernière n'était pas très bien construite dans son corps mais avait un cou extraordinaire et une présentation spectaculaire.

Vulfi me donna Xylvie et Xyrène, ainsi que cette fameuse portée en Y avec laquelle j'ai fait un jour un lot d'élevage de vingt chiens, à Vichy.

Dorcas von Kuerenberg, qui venait d'Autriche, était une chienne de grande qualité, très grande, très bonne raceuse. Avec Ill du Radon, assez beau chien mais de couleur cheval sauvage, elle me donna le fameux Logos, un étalon marquant de l'époque, le père de Sirène, plus

petite, plus trapue mais encore meilleure pour l'élevage. Je la revois encore au championnat du club à Randan : c'était une véritable statue. Je l'avais vendue chiot mais elle était carrément insupportable. Les gens me l'avaient ramenée et comme elle était très belle et que je n'avais pas de place, je l'ai proposée à Marie-José. Dorcas fut aussi la mère de Kochiz qui produisit entre autres Nausicaa, ainsi que Maja de Terbel, (la gentillesse et la douceur même) qui a dormi au pied de mon lit toute sa vie.

Ces chiens furent à la base de bien des pedigrees.

► **Avez-vous connu de gros problèmes**

Au printemps 1954, une épidémie de maladie de Carré me tua 22 chiots et jeunes adultes jusqu'à 15 mois. Ils sortaient de leur niche le matin, mangeaient et tout d'un coup, ils se mettaient à claquer des dents, les symptômes nerveux apparaissaient. C'était épouvantable. On n'avait rien comme vaccin à l'époque. Tous les jeunes sont morts ; les vieux ont résisté.

Et je disais « qu'ils meurent tous mais pas ma Cissy ». Cissy d'Eperesen, dont j'ai encore le portrait peint par Mme Siméon Lavallard, était si belle et si gentille. Hélas, elle mourut elle aussi ;

En août, je suis tombée malade à mon tour. « J'ai l'impression d'avoir la maladie de Carré », répétais-je à mon mari.

► **Sur quels critères choisissez-vous un étalon ?**

Avant tout, sur ses origines. Ensuite, sur sa morphologie. Jeune éleveuse, je n'ai connu que la tête et l'encolure. Maintenant, je suis pres-

que plus obsédée par le corps.

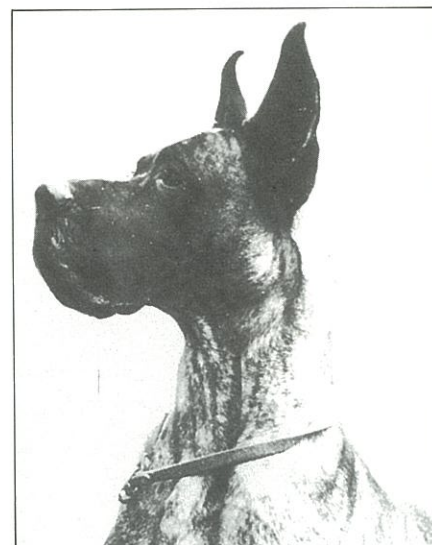
► **Vous n'attachez donc aucune importance au caractère du chien ?**

Bien sûr que si. Tout le monde souhaite posséder un chien au caractère équilibré, ni agressif, ni peureux. Mais souvent, l'équilibre est donné par l'éducation. Parmi mes clients fidèles, ce sont toujours les mêmes qui ont des chiens agressifs, quelle que soit l'origine. Et toujours les mêmes qui ont des peureux.

Vous savez, je classe souvent les dogues en trois catégories : les « tout-fous », « les ballots » qui regardent ailleurs et enfin, ceux qui cherchent votre regard. Ces derniers ont quelque chose en plus. Ce n'est pas réfléchi, ils ne font pas de choses extraordinaires mais quelque chose passe, il y a une immédiate communication.



Vahiné de la Templerie



Curus von der Doggentreue

► **Quelles précautions prenez-vous lors des mises-bas ?**

D'abord, je ne suralimente pas en début de gestation. La ration ne devient plus abondante que les 20 derniers jours et en plus riche en calcium. Ensuite, je prends la température de la chienne matin et soir 2-3 jours avant la date présumée ; une chute de température se produit 12 heures avant la mise-bas. Enfin, je reste tout le temps du part. S'il est trop lent, je fais de l'ocytocine après 2 h - 2 h 30 sans chiot. Si je n'obtiens pas de réponse, je promène la chienne. En dernier ressort, bien sûr, la césarienne. Mes chiennes mettent bas sur un matelas de journaux recouvert d'un drap. Je ne paille que lorsque les chiots ont 20 jours environ.

Souvent, j'aide la mère à alimenter ses chiots avec du lait industriel que je donne à la petite cuiller jusqu'à 8/10 jours ; ensuite, à la cuiller à soupe. Je trouve ça plus facile qu'au biberon, plus rapide et le chiot ne s'étouffe pas. A trois semaines, j'ajoute une bouillie bébé diastasée 1^{er} âge. A six semaines, ils ont du lait et des aliments industriels. Quant à mes adultes, ils sont nourris de viande et d'aliments du commerce.

► **Quelques mots sur la consanguinité ?**

J'ai élevé toute ma vie en opérant une consanguinité large mais non incestueuse, c'est-à-dire non pas mère-fils ou père-fille, ni frère-soeur mais parfois demi-frère, demi-soeur. J'ai élevé « dans le sang » et je pense que c'est le moyen de fixer un type, un moyen aussi d'éliminer certaines tares. L'introduction sur une femelle



Xirène de la Tempérie

d'un sang complètement différent peut causer des surprises parfois heureuses, souvent imprévues. Je crois que la consanguinité doit être maniée avec sagesse, prudence et seulement sur des lignées de grande qualité.

► **Quelle est votre couleur préférée car on dit que vous aimez moins les bleus ?**

C'est faux. Dans les portées d'arlequins naissait parfois un chiot bleu avec beaucoup de blanc, souvent éliminé car de vente difficile. Ainsi Attila von Grafschaftmark, le père de Domino, avait sailli une chienne noire à Nevers. J'avais retenu le chiot bleu Bliz. A deux mois et demi, il était

devenu noir. J'étais très déçue car les bleus m'intéressaient. A la suite, j'ai acheté en Allemagne Guitta von der Wotanhutte qui avait de bonne origines.

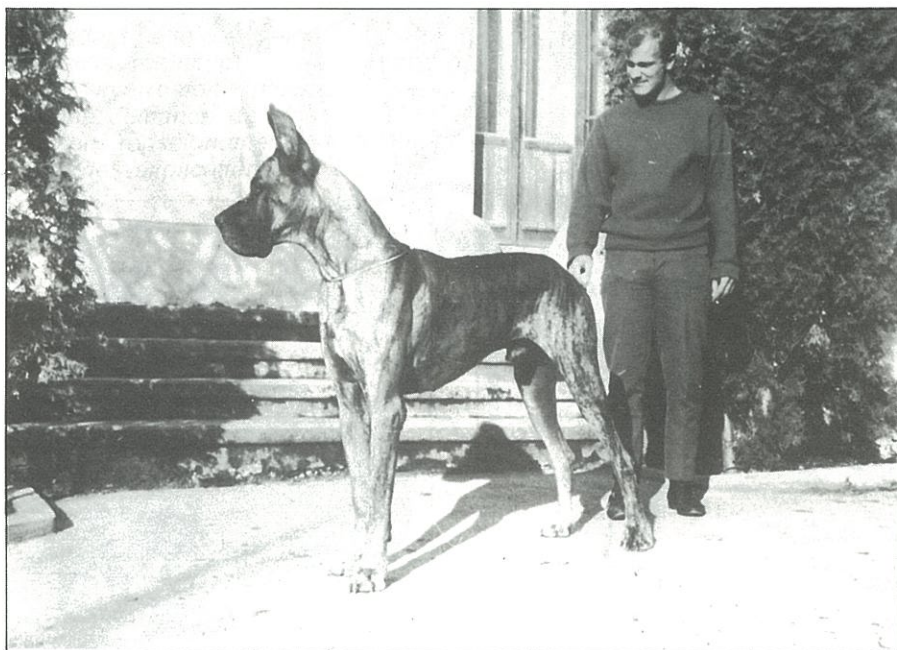
Saillie par Ike von Cent Soucis, cette chienne eut une portée de 19 chiots. Je n'en gardai que 6. Deux furent très beaux, Iperry et l'Ali, tous les deux engagés au Bundes Sieger. Malheureusement, aucun des deux ne s'y est rendu. Iperry produisit une portée. La fameuse Mercedes d'Elmor, qu'on retrouve souvent dans les pedigrees de Marie-José, en faisait partie.

La robe bringée est celle que je préfère regarder : c'est magnifique. Mais mon premier chien était arlequin et je les ai toujours beaucoup aimés bien que je trouve leur élevage très difficile, très compliqué. Quelquefois, au bout de quelques années, je me dis : j'arrête. Et si je suis sans arlequin, j'y reviens. Les mises-bas sont passionnantes : quel suspense, ces naissances ! Quelle joie d'apercevoir à travers la poche cette fameuse robe arlequine qu'on prend toujours pour un trésor.

► **Pourquoi ne jugez-vous pas ?**

Je n'ai jamais voulu juger. Cela m'a été demandé très, très souvent. Il y a bien assez de sources d'ennuis sans en rajouter. Dans ma position de présidente, les gens me supportaient mieux sans que je juge. Et puis, tous les juges sont critiqués, même les meilleurs.

Il faut toutefois remarquer que les jugements des Allemands surprennent actuellement. Ils ne veulent pas de dogues hypertypiques. D'accord, ce n'est pas ça un dogue. Mais ils tombent parfois dans l'excès opposé. Marie-José dira : « Si on ne travaille



Logos de la Tempérie



Ruby de la Templerie

qu'avec du léger, on perd le type ». Elle a raison mais enfin, le dogue n'est quand même pas un mastiff. Ruby, elle non plus, n'était pas hypertypique mais elle avait un tellement joli cou et de belles lignes de tête. Pour cette photo si connue, j'ai jeté simplement un petit caillou dans la broussaille. Je reste persuadée que le dogue doit conserver de l'élégance dans sa puissance. L'élégance doit rester.

A Paris, lors du concours agricole, on m'avait demandé : « Pourquoi vos chiens ont-ils une encolure superbe ? ». « C'est parce que j'aime ça et que j'élève dans cet esprit-là » avais-je répondu. J'ai horreur des encolures pleines de peau.

► **Pourquoi n'avez-vous pas un rôle plus actif au sein de la S.C.C. ?**

Je suis allée plusieurs fois aux réunions de présidents de club. Tout le monde se disputait, c'était affreux. On était bien loin du chien. De plus, hormis mon élevage, je n'ai jamais eu d'ambition personnelle.

► **Que représente le club pour vous ?**

Le club a été une réunion d'amis pendant des années. On y parlait des problèmes d'élevage et je pense que nous avons fait du bon travail, grâce auquel notre cheptel français a de la valeur.

Puis, petit à petit, les soucis administratifs se sont greffés et ont alourdi de plus en plus nos réunions.

Ne croyez pourtant pas que je n'ai eu que des agneaux bêlants toute ma vie autour de moi. Monsieur Maurice Lefevre, élevage d'Emmele (M.L. ses initiales) n'était pas facile à vivre...

Pourtant, j'ai toujours soutenu les éleveurs, même s'ils n'en valaient pas tous la peine.

► **Comment voyez-vous l'avenir pour notre club et pour notre race ?**

J'ai beaucoup d'espoir. Aux mains de notre jeune président dynamique et conscient des problèmes de la race, le club ne peut que prospérer.

Voilà le bref compte-rendu de cette journée. Mais cet interview dégage mal à mon sens le rôle prépondérant de Mme Mérat sur l'élevage français.

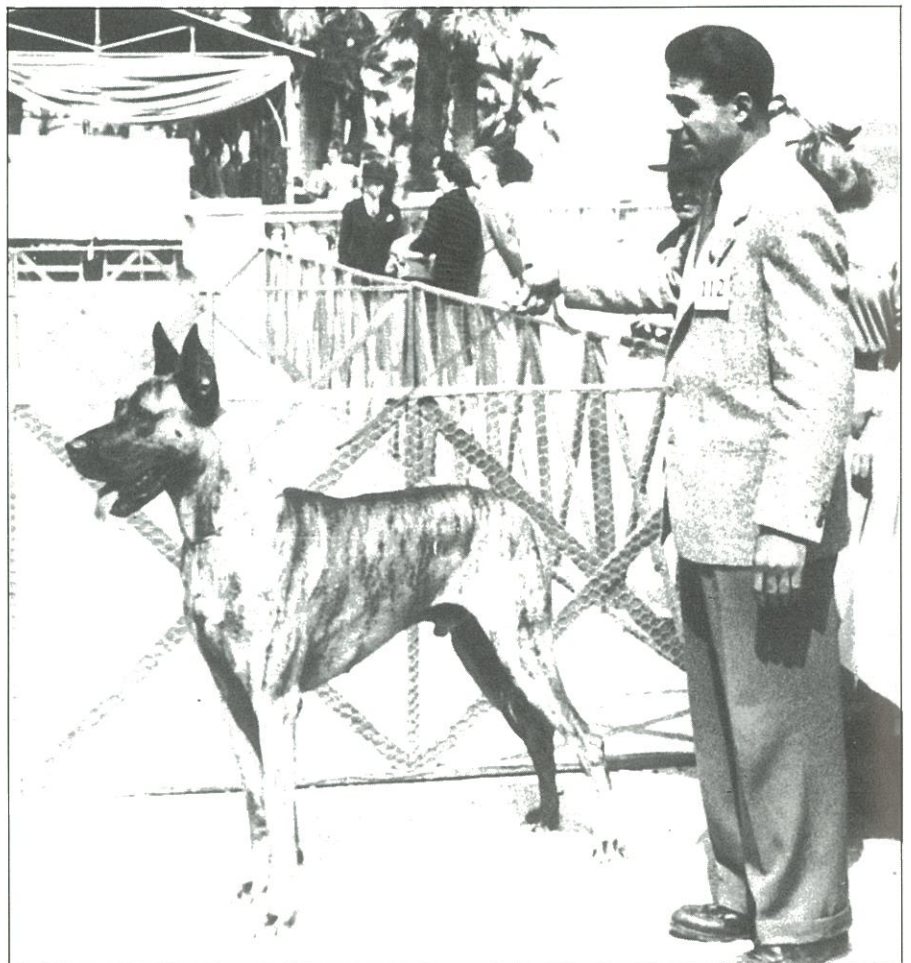
Il faut, en effet, se replacer dans le contexte de l'époque. Avant la guerre, elle a fait connaître la race alors très peu représentée, en allant de partout montrer ses dogues en expositions. Après la guerre, elle a su, à partir d'un matériel génétique faible en nombre et pauvre en type, constituer des lignées dont l'intérêt n'est plus à démontrer puisqu'elles sont à la base de presque tout le cheptel français.

Enfin, elle a insufflé au Doggen-Club, sa vitalité et son dynamisme car l'activité d'un club n'est pas fonction du nombre de ses membres mais est dû au travail d'un noyau d'éleveurs sérieux et passionnés qui recherchent tous le même idéal. Elle a su reconnaître ses éleveurs, les stimuler, leur communiquer sa passion et ras-

sembler autour d'elle les « purs », tout en calmant les tensions internes.

A ma question : « Combien de champions avez-vous produits ? », elle m'a avoué son ignorance, prouvant ainsi que ce n'est pas une fierté égoïste qui l'anime. La Société Centrale Canine, qu'elle en soit ici remerciée, m'a fourni la liste des champions produits par cette formidable éleveuse ; la voici :

CHAMPIONS DE FRANCE HOMOLOGUES : Domino à M. Bouon ; Éry à Mme Doussot ; Fanor à Mme Allio ; Hali à Mme Durand ; Jerry à M. Boret ; Joyce à M. Moreaux ; Lessy à Mme Phelut ; Lionne à M. Le Gall ; Lip à M. Bouchez ; Logos à Mme Pichoir ; Ondo à Mme Gauvrit ; Ophélie à M. Dutrey ; Othello à Mme Desenfans ; Puk à Mme Meiner ; Quarlo à Mme Levron ; Quercia à Mme Desenfans ; Raya à Mme Pincemin-Mérat ; Rhéa à Mme Fleurant ; Romance au D^r Hamon ; Ronny à Mme Marchetti ; Rosel à Mme Meiner ; Ruby à Mme Mérat ; Rude à M. Guttin ; Vahiné à Mme Pincemin-Mérat ; Vulfi à Mme Mérat ; Xulfi à Mme Chatin ; Xylvie à Mme Mérat ; Yago à M. Baux ; Yalna à M. Page ; Yngo à M. Le Cognic Poljan.



Yago de la Templerie

CHAMPIONS INTERNATIONAUX HOMOLOGUÉS : Attila de la Templerie, LOF 2467 à M. Baras ; Domino de la Templerie LOF 2984 à M. Buon ; Léda de la Templerie LOF 12259/1713 à M. Garnero ; Lessy de la Templerie LOF 4231 à Mme Phélut ; Lindor de la Templerie LOF 13953/1627 à Mme Alves ; Lionne de la Templerie LOF 12260/1878 à M. Le Gall ; Logos de la Templerie LOF 4360 à Mme Pichoir ; Nausicaa de la Templerie LOF 4720 à Mme Mérat ; Olympia de la Templerie LOF 5126 LOI 233 à M. Motta (Italie) ; Othello de la Templerie LOF 5055/34 à Mme Desenfants ; Quito de la Templerie LOF 5503/155 à Mme Duval ; Raya de la Templerie LOF 6283/370 à Mme Pincemin-Mérat ; Rosel de la Templerie LOF 5831/246 à Mme Meier ; Rude de la Templerie LOF 24891/3440 à M. Guttin ; Rudy de la Templerie LOF 5754/272 à Mme Frossard ; Symphonie de la Templerie LOF 6306 à Mme Maudrich ; Umbra de la Templerie LOF 7258/621 à Mme Pincemin-Mérat ; Ursula de la Templerie LOF 7235/644 à M. Kowalski ; Vahiné de la Templerie LOF 7904/729 à Mme Pincemin-Mérat.

Tous portent, bien sûr, l'affixe de la Templerie. Au total, 30 champions nationaux, 19 champions internationaux. En fait, ce n'est pas tant le renom de son élevage qui lui importe mais bien l'avenir du dogue et sa qualité. Les éleveurs ne s'y trompent pas : il vaut souvent mieux choisir comme reproducteur un étalon utilisé par Mme Mérat qu'un champion. Et puis, elle ne travaille pas que pour elle.

Combien de jeunes éleveurs a-t-elle aidés à démarrer, a-t-elle conseillés sur le choix de leurs géniteurs, de leur croisement ? A combien de simples particuliers a-t-elle fait bénéficier de son expérience ?

Pendant cette courte journée passée en sa compagnie, le téléphone nous interrompit plusieurs fois. Aucune demande de chiot pourtant mais des renseignements sur tel élevage, des explications sur la crois-



Illery de la Templerie

sance ou les expositions, etc., que mon hôtesse donna avec beaucoup d'amabilité et de bonne humeur, toujours prête à aider de ses conseils judicieux. Et j'ai bien reconnu la femme de vétérinaire habituée à être toujours dérangée et à offrir pourtant le meilleur contact humain qui soit.

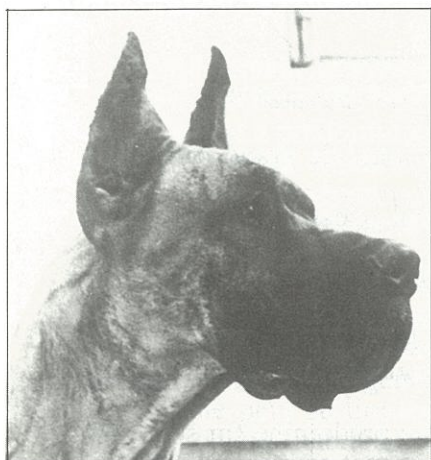
Aujourd'hui, elle a quitté la présidence du club, mais il me semble bien que c'est plus par sagesse et par raison que par manque d'enthousiasme ou de conviction. De toute façon, elle restera toujours notre référence et notre modèle.

Je voudrais, au nom de tous, lui témoigner ici notre gratitude et notre admiration pour l'oeuvre qu'elle a accomplie.

Docteur MIGNOT ■



Yota de la Templerie



Quarlo de la Templerie

ASPECTS PHYSIQUES DU DOGUE ALLEMAND

par Mme M.J. PINCEMIN-LABROUSSE

BEAUTÉS ET DÉFECTUOSITÉS

Si le coup d'oeil du très grand connaisseur suffit pour lui permettre de juger un animal, ou du moins pour ne pas se tromper beaucoup, une exacte appréciation exige un examen approfondi région par région, ceci afin de les comparer à l'idéal recherché et d'en retirer une opinion valable d'où l'établissement d'un standard propre à chaque race.

Il ne s'agit pas ici de reprendre le standard du dogue allemand mais d'étudier dans le détail :

- Les **beautés** ou qualités favorables,
- Les **défectuosités** ou les aspects nuisibles (les tares et les lésions pathologiques).

Les beautés ou défauts sont révélées par l'inspection du chien d'abord dans son ensemble puis dans le détail, mais ce qui est plus difficile si l'on tient compte des qualités comparées relatives des diverses parties du corps : les éventuelles compensations.

Le chien parfait n'existe pas. Parmi les défauts du dogue que l'on examine, certains ne peuvent être atténués par aucune dissimulation (ceux qui proviennent d'un état de santé défectueux ou de lésions pathologiques).

Ces défauts doivent être considérés comme rédhibitoire aussi bien pour l'élevage que pour les expositions. D'autres défauts au contraire peuvent être tolérés quand ils sont suffisamment contrebalancés par de remarquables points de force ; c'est la présence et la mesure de ces compensations qui doivent guider le juge dans ses qualificatifs.

Exemple : Un fouet trop long ou trop court ne peut nuire à un sujet de grande classe.

Tout ce qui satisfait l'oeil est une **Beauté**, ce qui amène à découvrir l'harmonie - la force - l'énergie - la perfection.

Les Défectuosités sont des imperfections physiques déplaisantes à l'oeil, nuisant à l'harmonie d'ensemble.

Avant d'envisager l'anatomie du dogue région par région, il y a lieu de définir les expressions : la force donnée par la musculature, l'énergie et l'harmonie.

L'harmonie dans la conformation prime tout. La première harmonie qui s'impose chez le dogue allemand est la correspondance entre la tête et le corps et la juste proportion de l'avant main et de l'arrière main.

L'harmonie nécessite aussi une certaine élégance et une grande noblesse, il faut une harmonie des **lignes, des surfaces** et des **volumes**.

La force et la souplesse résultent d'un appareil musculaire développé et l'énergie résulte de la force et de l'équilibre psychique du chien ; le dogue allemand doit être un athlète.

Sa **construction** doit être excellente pour lui permettre d'être souple malgré sa masse ; sa musculature doit être en rapport pour lui donner cette magnifique force. Le muscle doit être dense, ferme et bien dessiné

ÉTUDE DU TYPE RÉEL

Dans le livre du Docteur Yves Pincemin : "Morphologie et Esthétique Canine", tout est dit sur les différents types de races de chiens. J'essaierai de simplifier pour permettre à beaucoup d'amateurs de situer le Dogue Allemand.

D'après la classification de Baron, le Dogue Allemand est un animal de grand format : un hypermétrique.

Son standard exige une rectilignité et un parallélisme cranio-facial : c'est donc un rectiligne. Nous pouvons classer les races en trois types caricaturaux.

1/**Type rectiligne** : c'est un chien parfaitement équilibré dont l'avant-main égale en puissance l'arrière-main.

2/**Type concave** : c'est un chien qui a la tête relativement hypertrophiée et avec une prédominance de l'avant-main sur l'arrière-main, la musculature est importante, les muscles sont ronds et épais, son allure est le trot.

3/**Type convexe** : la tête est relativement petite et son arrière-main prédomine sur son avant-main. Le galop est l'allure favorite du convexitigne. Il trotte rarement et se met souvent à l'amble ; la musculature est faite de muscles longs et minces.

Sous l'effet d'un croisement initial de type morphologiques opposés, le Dogue Allemand serait issu d'un croisement d'un concave (Dogue) et d'un convexe (lévrier), le type ne peut être immuable. Ce qui complique la tâche des éleveurs et des juges.

Baron donne une classification simple à la compréhension de tous.

a/Les longilignes ou haut de terre dont la hauteur est toujours supérieure à la longueur, (notamment les lévriers).

b/Les médio-lignes dont la hauteur égale la longueur.

c/Les brévignes dont la longueur dépasse la hauteur, (entre autres les Dogues).

Où se situe le Dogue Allemand ?

Le standard réclame un rectiligne médio-ligne : Prototype de l'espèce.

C'est l'équilibre parfait qui ne peut se manifester d'une façon absolue.

Par ses origines premières opposées et par les nombreux croisements, le Dogue Allemand peut être :

Un rectiligne longiligne
Un concave longiligne
Un convexe longiligne

Un rectiligne médioligne
Un concave médioligne
Un convexe médioligne

ou un rectiligne brévigne
ou un concave brévigne
ou un convexe brévigne

Ces caractères mélangés donnent naissance à des types différents chez le Dogue Allemand : types qui peuvent être à l'opposé.

Exemple : un concave brévigne est à l'opposé d'un convexe longiligne.

Ces différents types peuvent expliquer parfois les résultats très différents que certains Dogues Allemands obtiennent en exposition, et on peut en déduire qui s'éloigne ou qui se rapproche du standard...

Du fait de son appellation actuelle de Dogue Allemand : **rectiligne médioligne**, il serait souhaitable, pour se rapprocher le plus possible du "rectiligne", de retremper avec des "concaves" mais surtout de ne pas élever avec des convexes qui représentent pour moi l'anti-Dogue.

A. ASPECT GENERAL

Dans l'aspect général, entrent les éléments suivants :

1/ La taille.

Chez le Dogue Allemand, la taille impressionne le spectateur. Des minimums sont à respecter mais il ne faut pas rechercher systématiquement la gigantisme. Le chien y perd en qualité (hauteur supérieure à la longueur étant l'apanage du type lévrier). Il doit mesurer un minimum de 72 cm au garrot pour les femelles et 80 cm pour les mâles. La hauteur au garrot se mesure à la toise. Elle représente la hauteur du squelette, celui-ci ne devant pas s'inscrire dans un carré parfait comme il est souvent dit mais le rapport de la longueur sur la hauteur devrait être peu différent de 10/9. (Wobjörn) Cette proportion amène plus d'harmonie.

2/Le format et l'ossature.

-Format équilibré très proche du carré et ossature moyenne (tendance médioligne).

-Format à prédominance de l'avant-main et ossature importante (tendance concaviligne) : ils sont "près de terre" et puissants.

-Format à prédominance de l'arrière-main et ossature plus légère (tendance convexiligne) : ils sont "haut de terre" et élancés.

3/Les attitudes.

-Au repos : attitude générale.

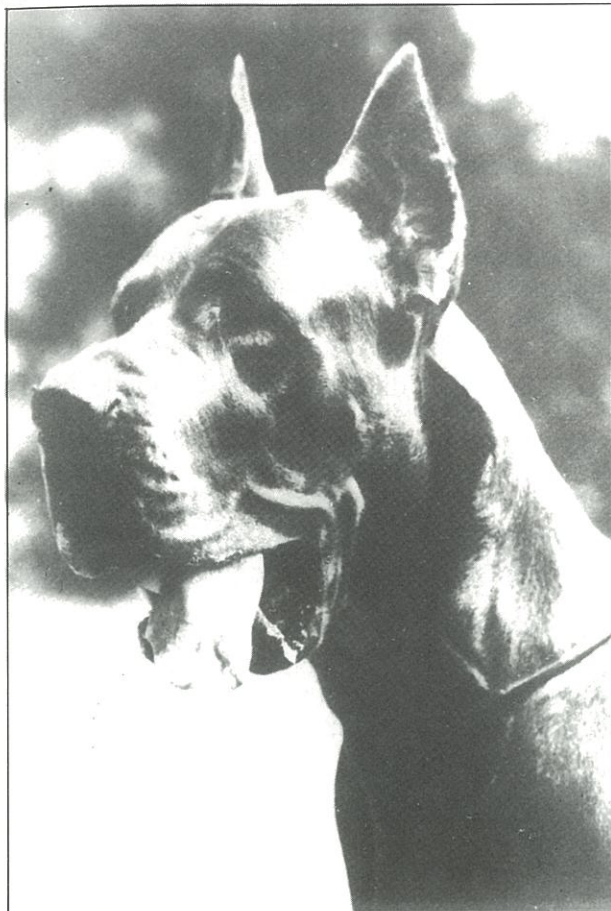
-En mouvement : les allures.

L'appréciation d'ensemble suit normalement l'examen du dogue. Elle est basée sur l'harmonie et le format général, la silhouette, les lignes, les proportions d'équilibre et la condition. L'examen ne peut se limiter à un simple coup d'œil. Les bons juges doivent avoir des qualités d'observation, de l'habitude et une parfaite connaissance alliée à une grande expérience.

ÉLEVAGE DU CHATEAU DE SIORAC

Mme M.-P. ROUGEYRON - 63500 Perrier

Tél. 73.89.14.94



LUCKY VOM SCHLACHTENSEE

Étalon bleu de bleu
issu de Champ. Allemand et Bundessieger



BIJOU AUS DER MAIBACHER SCHWEIZ

4 fois exposé en 86/87
4 fois 1^{er} Exc. CAC-CACIB



VÉNUS

9 fois exposée en 86
7 fois 1^{re} Exc. CAC-CACIB

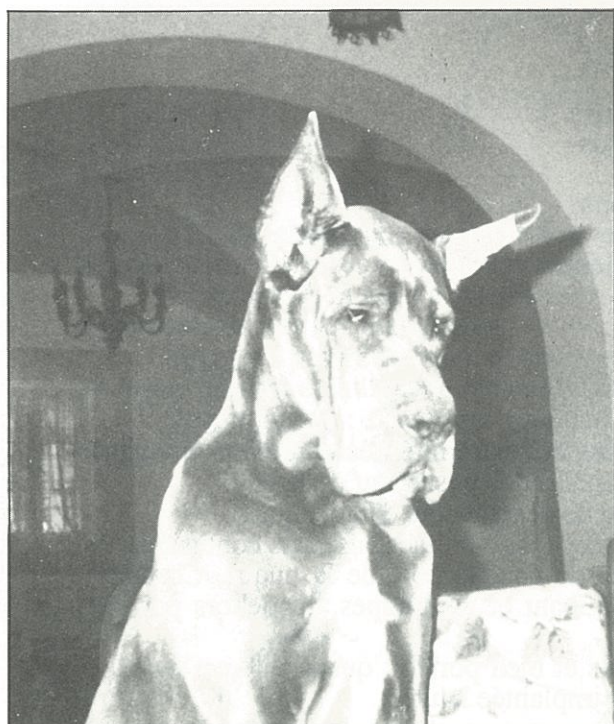


sa sœur BONNY

photo à l'âge de 9 mois

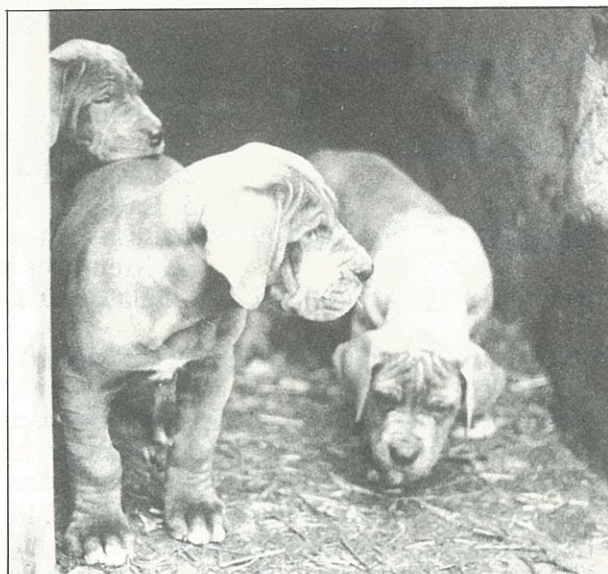
LE CHATEAU DE SIORAC

En France, actuellement seul élevage
produisant uniquement du dogue allemand
bleu issu de bleu

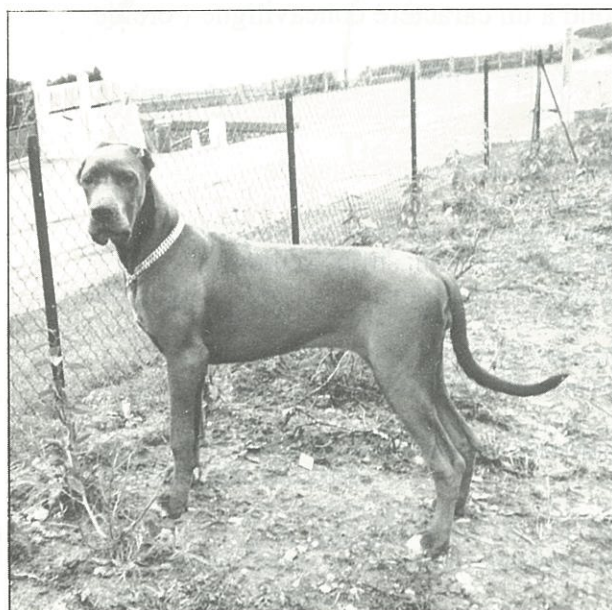


BARON DU CHATEAU DE SIORAC

à 5 mois



Chiots à 7 semaines



**BORA-BORA
DU CHATEAU DE SIORAC**

à 6 mois



BARON

B. CARACTERES DESCRIPTIFS

RAPPEL ANATOMIQUE : REGION PAR REGION

Le squelette : arbitrairement, le chien est divisé en trois parties

A. L'AVANT MAIN

1. Tête
2. Encolure
3. Membres antérieurs

B. LE CORPS

1. La ligne de dessus
2. La poitrine
3. La ligne de dessous

C. L'ARRIERE MAIN

1. La croupe
2. Membres postérieurs
3. La queue

A. L'AVANT MAIN

1. La Tête

a) Partie supérieure ---- Nuque et oreilles.

*** **La nuque** est limitée latéralement par les oreilles et l'extrémité des parotides, en avant par le front, en arrière par l'encolure. Elle a pour base l'occipital ou os postérieur de la tête.

Beautés : la nuque doit être large, légèrement inclinée de chaque côté de l'occiput.

Défectuosités : l'occiput trop proéminent peut être le siège de tuméfactions et de contusions.

*** **Les oreilles** sont situées à l'extrémité de la tête de chaque côté de la nuque. Chacune d'elles est limitée en dedans par la nuque, en avant par le front et les tempes, en dehors par les parotides.

Beautés : l'oreille est belle quand elle est bien coupée et bien portée ; quand elle est revêtue d'une peau mince et faite d'un cartilage solide, quand elle est implantée haute.

Défectuosités : Oreille mal toilettée.

Une peau et un cartilage épais donnent une mauvaise tenue (oreilles de cochon).

Implantation basse ("mal coiffé").

Indices fournis par les oreilles : les mouvements et les attitudes des oreilles permettent de déceler le caractère.

Il est à remarquer que la texture de l'oreille correspond à un caractère concaviligne (oreille épaisse) ou convexiligne (oreille fine).

b) Partie antérieure de la tête ---- Front, stop, chanfrein, truffe.

*** **Le front** est limité en arrière par la nuque, en bas par le stop, de chaque côté par l'oreille, la tempe et l'œil.

Beautés : le front doit être plat à profil droit. Il doit avoir la forme d'un rectangle.

Défectuosités : Front bombé (tête de pomme), arrondi, trop large.

On peut citer également un front montant, un front descendant ou un front se rétrécissant.

Le bas du front est bosselé ("stop osseux"), les arcades sont trop saillantes ; cette défectuosité amène toujours la divergence des lignes craniofaciales (lignes du front et ligne du chanfrein).

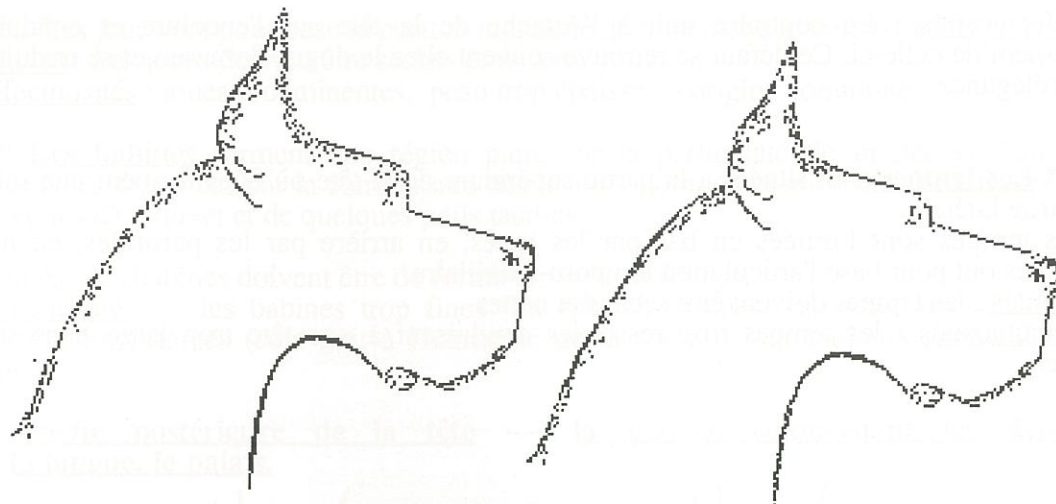
*** **Le Stop** : Définition du Stop : dénivellation fronto-nasale.

Beautés : Le stop doit être profond, creusé entre les orbites et délimité par les arcades dans le prolongement du front.

Défectuosités : -Profondeur insuffisante. Dénivellation trop petite entre la ligne du front et celle du chanfrein.

-stop osseux (arcades trop saillantes), souvent plein (pas de creux entre les orbites).

-stop trop profond (comme taillé à coup de hache).

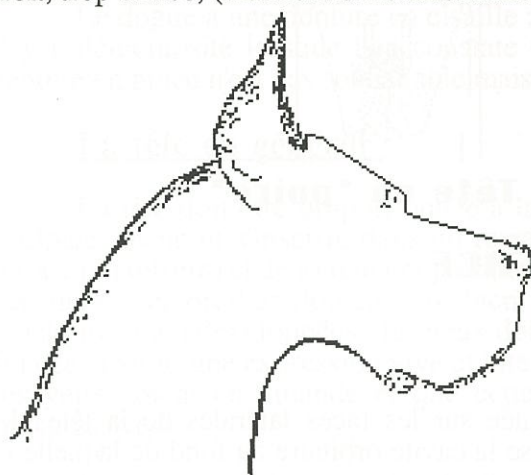


*** **Le chanfrein** est la région placée sur la face antérieure de la tête. Il fait suite à la dénivellation "Stop" et va jusqu'à la truffe (nez).

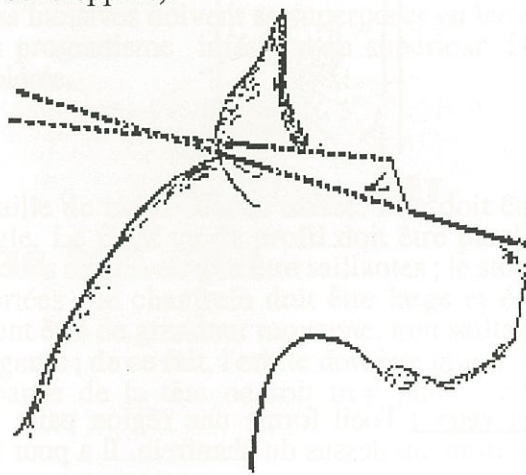
Il est limité en haut à l'œil et aux babines de chaque côté. Il a pour base les os du nez, les zygomatiques, les sus maxillaires.

Beautés : pour être beau, le chanfrein doit être large, de même longueur que le front et épais. La ligne du front et la ligne du chanfrein doivent être parallèles.

Défectuosités : Chanfrein montant, descendant, trop court, plus long que le front, trop étroit, trop mince, (machoires insuffisamment développées).



Ligne de crâne descendante



Ligne de crâne montante

Défauts de parallélisme

*** **Le nez** ou truffe est situé à l'extrémité inférieure du chanfrein.

Beautés : la truffe doit être large.

Défectuosités : Truffe fendue,
Truffe petite.

c) Parties latérales de la tête ---- Les parotides, les joues, les yeux, les tempes, les babines.

*** **Les parotides** se situent dans la région correspondant à la glande salivaire qu'elles recouvrent. Elles se trouvent au-dessous de l'oreille, immédiatement en arrière du bord osseux du maxillaire inférieur.

Elles sont limitées : en haut par l'oreille, en bas par la gorge, en arrière par l'encolure, en avant par les joues et les tempes.

Beautés : cette région ne doit pas être trop prononcée pour dégager la sortie de l'encolure.

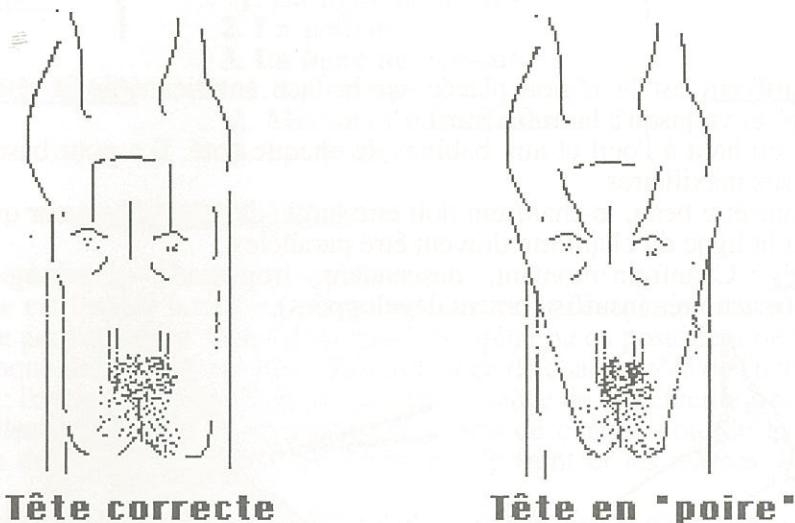
Défectuosités : Le contraire nuit à l'Attache de la tête sur l'encolure et conduit à un épaississement de celle-ci. Ce défaut se retrouve souvent chez le dogue commun et se traduit par un manque d'élégance.

*** Les tempes sont situées à la partie supérieure de la tête où elles forment une saillie sur chaque partie latérale.

Les tempes sont limitées en bas par les joues, en arrière par les parotides, en haut par l'oreille. Elles ont pour base l'articulation temporo-maxillaire.

Beautés : les tempes doivent être sèches et nettes.

Défectuosités : les tempes trop ressorties conduisent à une tête trop large dans sa partie supérieure.



TETE VUE DE FACE

*** Les yeux : l'oeil forme une région paire située sur les faces latérales de la tête, de chaque côté du front, au-dessus du chanfrein. Il a pour base la cavité orbitaire au fond de laquelle il est fixé.

Les yeux sont protégés - par le rebord osseux de la cavité : l'orbite ; - par les paupières, - par le corps clignotant qui joue le rôle d'une paupière complémentaire et est appelée parfois troisième paupière.

Ce corps clignotant est très mobile et se rabat sur l'oeil pour le nettoyer des poussières par exemple. Il est normalement pigmenté sauf dans la couleur arlequin où il peut être dépigmenté (rose). Le non-initié dit alors qu'ils ont les yeux rouges.

Beautés : l'oeil doit être grand, bien ouvert, placé à fleur de tête, loin de la nuque. Les yeux doivent être de couleur foncée, ils doivent être suffisamment écartés l'un de l'autre. Les paupières doivent être fines, mobiles et nettes.

Défectuosités : - Oeil trop petit, en amande (oeil du convexiligne). Les yeux trop rapprochés.

-Oeil clair, perçant, jaune ambre, de même les yeux de couleurs différentes.

- paupières trop épaisses, trop lourdes, trop longues ce qui provoque soit de l'entropion (paupières qui roulent en-dedans créant une ophtalmie irritative), soit de l'ectropion (paupières tombantes - oeil ouvert).

-le soi-disant défaut "conjonctive visible" ne veut rien dire en ce sens que la conjonctive peut être légèrement visible au niveau de la paupière inférieure (indice de type concaviligne).

*** Les joues forment une région paire située sur la partie latérale limitée en avant et en bas par la commissure des lèvres, en avant et en haut par l'oeil, en arrière et en haut par les tempes

et parotides. Les joues ont pour base la portion montante de la branche maxillaire (inf.).

Beautés : Les joues doivent être sèches et fermes.

Défectuosités : joues proéminentes, peau trop épaisse -> origine commune.

*** **Les babines** forment une région paire sur la partie latérale limitée en haut par le chanfrein et la truffe, en bas par la commissure des lèvres (point de réunion des deux lèvres). Elles sont recouvertes d'un duvet et de quelques poils tactiles.

Beautés : les babines doivent être de forme arrondie et fermes.

Défectuosités : - les babines trop fines "en sifflet", babines pas assez arrondies, babines flottantes, trop importantes (cela nuit à l'harmonie de la tête). Il faut toujours garder de bonnes proportions.

d) Partie postérieure de la tête ---- la bouche comprenant les dents, les gencives, la langue, le palais.

Une remarque importante sur les dents : elles doivent être le plus grand possible, fortes dans une mâchoire large.

Elles se composent de : 42 dents

- 6 incisives supérieures et inférieures
- 2 canines supérieures et inférieures
- 6 prémolaires supérieures
- 8 prémolaires inférieures
- 6 molaires supérieures
- 6 molaires inférieures

Le dogue a une denture en cisaille : les incisives doivent se superposer en lames de ciseaux. Il y a défautuosité lorsque l'on constate un prognathisme inférieur ou supérieur. De même, une denture en pince n'est pas souhaitable mais tolérée.

La tête en général :

La tête doit être proportionnée à la taille du chien et à sa masse. Elle doit être expressive, sculptée, sèche et s'inscrire dans un rectangle. Le front vu de profil doit être parallèle à la ligne nasale (chanfrein) et de longueur égale ; les joues ne doivent pas être saillantes ; le stop doit être bien accentué ; les oreilles doivent être bien portées ; le chanfrein doit être large et épais avec des mâchoires bien développées ; les yeux doivent être de grandeur moyenne, non saillants, de couleur foncée et avoir une expression vive et intelligente ; de ce fait, l'orbite doit être grand pour éviter que les yeux soient en amande et que cette partie de la tête ne soit trop plate ; elle deviendrait inexpressive

La tête est très importante à étudier.

Elle est la partie indiquant le mieux le degré de noblesse, d'intelligence, de race, et d'harmonie : c'est "**LE DOGUE**".

La beauté du front ne peut s'associer avec le rétrécissement du chanfrein ; il ne peut y avoir de compensation dans ce cas.

La tête donne souvent la caractéristique non seulement de la race mais aussi de l'origine.

Beautés : elles résultent des beautés de chacune des parties de la tête. On obtient une véritable sculpture, une sorte de rectangle vu par dessus.

La tête vue de tous les cotés doit paraître anguleuse et précise dans ses contours

Défectuosités : on peut citer le chien à tête grosse, empatée, trop courte, trop large, en pomme, en poire. Chien à chanfrein trop étroit.

Les lignes cranio-faciales non parallèles, les lignes divergentes étant plus graves que les lignes convergentes.

Cassure (Stop) absente ou trop peu marquée.

2.Attache de la tête et encolure :

La manière dont la tête s'unit à l'encolure a une grande importance dans l'harmonie du sujet.

La tête est bien attachée quand la gouttière parotidienne est bien évidée ; l'articulation est souple, ce qui donne au dogue des mouvements gracieux ; la gorge est sèche.

La tête est mal attachée quand la gorge est épaisse et se continue en arrière avec une peau trop grosse, trop pendante. Il n'y a plus de dénivèlement au niveau des parotides.

La tête est plaquée quand la gouttière parotidienne n'existe pas. Aucune dépression ne sépare la branche inférieure du maxillaire de l'encolure.

Dans ces deux derniers cas, l'ensemble est lourd, disgracieux. Le sujet est sans élégance.

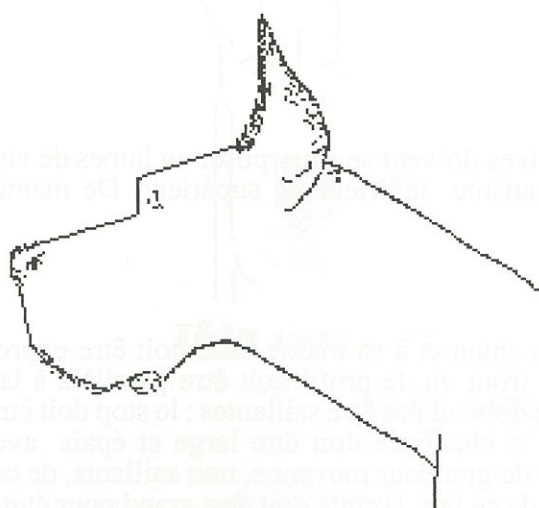
L'encolure.

L'encolure est une région impaire située à la partie antérieure du dogue et supportant la tête. Elle est limitée en avant par la nuque, les parotides, la gorge, en arrière par le garrot, le poitrail et les épaules. Elle a pour base un axe osseux formé par les vertèbres cervicales, soutenu à la partie supérieure par le ligament cervical. L'encolure est constituée par des muscles puissants et nombreux, la trachée, l'oesophage.

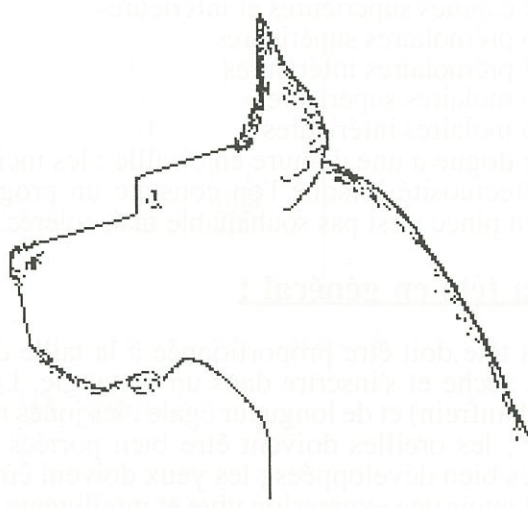
L'encolure et la tête forment le balancier qui concourt à l'élégance et à la légèreté.

Beautés : l'encolure doit être longue, sèche et galbée ; elle doit être déliée à son sommet, bien portée, à peau fine.

Défectuosités : l'encolure trop courte ou trop grosse, avec de la peau ou du fanon. Elle peut également être trop droite.



Encolure droite



Encolure épaisse

(Suite au prochain numéro)

TARIF DES INSERTIONS « PHOTOS »

- 1 page entière de couverture	1 000 F
- 1 page intérieure	650 F
- 1/2 page intérieure	350 F
- 1/4 de page non publicitaire	100 F
<i>faisant paraître uniquement : prop., prod., nom du chien et origines</i>	
- 1/4 de page publicitaire	200 F

Les publicités doivent toujours mentionner les affixes des chiens

Nous demandons également que nous soient adressés les justificatifs des titres pour chaque photo publicitaire

RÉSULTATS D'EXPOSITIONS

ANGERS - 07/12/86 - Juge : Mme Pincemin

FAUVES

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC, URANUS DES PETITES VERNIÈRES (Phale des Terres de la Rairie / Pales de la Crypte de Loutraki) à Mme BLONDEAU.

2^e Exc., VOLT DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Seaborg du Clos Templierie / Sotyse du Relais de la Forêt de Bouconne) à M. FRANZETTI.

3^e Exc., VERLINDE DES TERRES DE LA RAIKIE (Phale des Terres de la Rairie / Rafaela du Gui de la Michardière) à M. COFFIN.

4^e Exc., ANIBAL DU TEMPS QUI PASSE (Phale des Terres de la Rairie / Ulane de Goazilec) à Mme BODILIS.

T.B., VAILLAND DE LA VALLÉE DE BEAUMONT (Robuste de la Vallée de Beaumont / Peggy de Bois Magny) à M. GAUTHIER.

T.B., ASCOTT DES PETITES VERNIÈRES (Thibault des Terres de la Rairie / Uriage des Petites Vernières) à M. CLERY.

■ Classe Jeune Mâle

Bon, ARP DU TEMPS QUI PASSE (Phale des Terres de la Rairie / Ulane de Goazilec) à M. BODILIS.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{er} Exc. CAC-CACIB, ATHENE DES PETITES VERNIÈRES (Thibault des Terres de la Rairie / Uriage des Petites Vernières) à M. TAO-MAS.

1^{er} Exc. CAC, ADLINE DES PETITES VERNIÈRES (Thibault des Terres de la Rairie / Uriage des Petites Vernières) à M. BREUILAUD.

T.B., AUDREY DU DOMAINE DU LATTAY (Royal Story des Terres de la Rairie / Ursula de la Ferme de Kaysersberg) à M. WALTER.

T.B., ANAIS (Royal Story / Ursul) à Mme BACZYK.

B., AMBRE DU DOMAINE DE LA PEN DUICK (Thibault des Terres de la Rairie / Rouzic de la Haute Fougère) à M. DELAMORINIÈRE.

■ Classe Jeune Femelle

1^{er} T.B., ALRAUNE DES TERRES DE LA RAIKIE (Royal Story des Terres de la Rairie / Talma de l'Ayguès River) à MM. PERRIN et POUSSET.

BRINGÉS

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC, AUTOUNG DES TERRES DE LA RAIKIE (Phale des Terres de la Rairie / Talma de l'Ayguès River) à Mme WENDT.

2^e Exc., ASTI DU DOMAINE DE LA PEN DUICK (Thibault des Terres de la Rairie / Rouzic de la Haute Fougère) à M. DEBERNARDI.

■ Classe Jeune Mâle

T.B., ADAM DE GOAZILEC (Scipion de la Châtellerie / Katja von der Blitz) à M. MORABITO.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{er} Exc. CAC, VALERYANE DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE (Sherzo II du Castel de la Michodière / Ryanka du Castel de la Michodière) à Mme JOULAUD.

2^e Exc., AIDA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Priam du Domaine de l'Empereur / Phédora du Domaine de l'Empereur) à Mme BOYAULT.

3^e Exc., AMELY DES TERRES DE LA RAIKIE (Royal Story des Terres de la Rairie / Urfée du Clos Templierie) à M. EPIVENT.

4^e T.B., VERVEINE (Phale des Terres de la Rairie / Katja von der Blitz) à M. MENU.

■ Classe Débutante Femelle

Promet., BOMEYRA (Thibault des Terres de la Rairie / Tyna du Clos Templierie) à Mme SCHUBNEL.

NOIRS

■ Classe Champions Mâles

1^{er} Exc. CAC-CACIB, ULKEN DES TERRES DE LA RAIKIE (Ramsès de Carjegu / Roméa des Terres de la Rairie) à Mme BARRÈRE.

2^e Exc., VARMOS DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE (Socrate du Monbas de la Valterie / Théodora des Terres des Apollons de l'Acropole) à M. WATRELOS.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{er} Exc. CAC-CACIB, ALICIA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Ricci du Domaine de l'Empereur / Pilly de Morjasgan) à Mme BOYAULT.

2^e Exc. RCAC, VINITZA DU CHATEAU DE TERREFORT (Ondo de Mourre Frais / Teeva de la Templierie de Gourdole) à M. BOURILLON.

3^e T.B., AELA DE GOAZILEC (Ulken des Terres de la Rairie / Thaïs de Carjegu) à M. BODILIS.

4^e T.B., ALICE DU DOMAINE DU LATTAY (Ulken des Terres de la Rairie / Savannah) à M. JOUFFRIAULT.

ARLEQUINS

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC-CACIB, VIKING DE LA TOUR DES ALANS (Rude de la Templierie / Royale de la Tour des Alans) à Mme BRAJON.

2^e Exc., VOLPONE DE LA HAUTE FOUGÈRE (Rudolf de la Haute Fougère / Rachel du Monbas de la Valterie) à M. PAPIN.

3^e T.B., VICTOR DE LA FORÊT DE KAYSERSBERG (Peps de la Forêt de Kaysersberg / Hera de Sans Souci) à Mme BARTH.

4^e T.B., VANDORG DU CHATEAU DE TERREFORT (Ondo de Mourre Frais / Teeva de la Templierie de Gourdole) à M. BOURILLON.

■ Classe Champion Mâle

1^{er} Exc. RCACIB, VALLISON DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Timber du Domaine de

l'Empereur / Nimegue du Domaine de l'Empereur) à Mme BOYAULT.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{er} Exc. CAC-RCACIB, VALKYRIE DU CLOS TEMPLERIE (Orest des Terres de la Rairie / Themis du Clos Templierie) à Mme FEUILLET.

2^e T.B., ALBA DE LA TEMPLERIE (Kollo vom Linderburg / Tulipe Noire des Terres de la Rairie) à M. OUDIN VOILET.

3^e T.B., VALIA DE LA GRISONNIÈRE (Scotch de la Grisonnière / Siska de la Grisonnière) à M. PALIS.

BLEUS

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc., VARECK DU DOMAINE DES BLÉS D'OR (Pyrrus de la Brumance / Tara du Moulin de Trevoye) à M. BARRE.

2^e Exc., VING DES TERRES DE LA RAIKIE (Ramsès de Carjegu / Rockett des Terres de la Rairie) à M. BODILIS.

■ Classe Champion Mâle

1^{er} Exc., ULTRA DES TERRES DE LA RAIKIE (Ramsès II de Carjegu / Roméa des Terres de la Rairie) à Mme FEUILLET.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{er} Exc. CAC, EDINA V.D. BUOCHER HOME (Zorro Perasparaadastra / Diana v.d. Buocher Home) à Mme MOCK.

2^e Exc., URIELLE DU MONT TOISE (Schwan de Paradi's Parc / Pharsalle du Clos Templierie) à M. CHARCIAREK.

UNE DATE A RETENIR

**20 septembre
1987**

**à
Maintenon
(28)**

**EXPOSITION
NATIONALE
D'ÉLEVAGE**

**organisée par le
Doggen-Club de France**

MARSEILLE 86- Juge : M. Levron

FAUVES

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC, TITAN DU VALLON DE FONT RENAUE (Samson des Terres de la Rairie / Alpha v. Sachseuross) à Mme HOFBAUER.

2^e Exc. RCAC, VONDER DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Tessa du Vallon de Font Renaude) à M. LAURE.

3^e Exc., APOLLON DE HEURTEFEUILLE (Théobal de l'Ayguès River / Synthia des Terres de la Rairie) à M. D'ETTORRE.

4^e Exc., VIRGILE DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Tessa du Vallon de Font Renaude) à Mme TATONI.

Exc., VOLLBLUT (Seaborg du Clos Templierie / Pin Up du Mas d'Emar) à Mme CAT-TET.

■ Classe Jeune Mâle

T.B., ALDOS DE L'AYGUES RIVER (Théobal de l'Ayguès River / Tacha de l'Ayguès River) à M. TOMBARELLO.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{re} Exc. CAC, AUBE DU JARDIN D'ORLOVE (Safran des Terres de la Rairie / Réverie du Jardin d'Orlove) à M. BAUDINAT.

2^e Exc. RCAC, ARLÉSIENNE DE SIFFLE MISTRAL (Phale des Terres de la Rairie / Régence de Siffle Mistral) à Mme VALETTE.

3^e Exc., VAMP DE SIFFLE MISTRAL (Phale des Terres de la Rairie / Urgande du Jardin d'E.) à Mlle HEYNARD.

4^e Exc., ALASKA DE L'AYGUES RIVER (Ulmer de l'Ayguès River / The Phi Phi de l'Ayguès River) à Mme FANTON.

■ Classe Débutante Femelle

T. Promet., ARABEL V. GREBENSTEIN (Ingo v. Beclen / Wanda v. Solling) à Mme GOUTE-REDONDE.

BRINGÉS

■ Classe Champion Mâle

1^{er} Exc. CACIB, VALTUS DE L'AYGUES RIVER (Théobal de l'Ayguès River / Rebeca de l'Ayguès River) à Mme FANTON.

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC-RCACIB, VLADIMIR DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Synthia des Terres de la Rairie) à Mme GOUTEREDONDE.

2^e Exc. RCAC, VALMONT DU BOIS DE CLIO (Thésée du Clos Templierie / Roxane du Bois de Clio) à Mme HOLDERITH.

3^e Exc., ATLAS DE L'AYGUES RIVER (Ulmer de l'Ayguès River / Tonca de l'Ayguès River) à Mlle CAROLI.

■ Classe Débutant Mâle

T. Promet., BORIS DE HEURTEFEUILLE (Up du Vallon de Font Renaude / Valdivia de Heurtefeuille) à M. MINEO.

■ Classe Champion Femelle

1^{re} Exc. RCACIB, VIVA DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Tessa du Vallon de Font Renaude) à Mme GOUTEREDONDE.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{re} Exc. CAC-CACIB, AMANDA DE L'AYGUES RIVER (Ulmer de l'Ayguès River / The

Phi Phi de l'Ayguès River) à Mme FANTON.

2^e Exc. RCAC, ANIA DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Synthia des Terres de la Rairie) à M. GARCIN.

3^e Exc., VITAMINE, dite SINTA DE HEURTEFEUILLE (Thésée du Clos Templierie / Tessa du Vallon de Font Renaude) à M. CARRÉ.

NOIRS

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC-RCACIB, VOLF DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à M. PARENT.

2^e Exc. RCAC, ALPHA DE PARADI'S PARC (Rain des Terres de la Rairie / Swelen de Paradi's Parc) à Mme HUSTACHE MATHIEU.

3^e Exc., VARGAS DE PARADI'S PARC (Onyx de Paradi's Parc / Thaïs de Paradi's Parc) à M. HUBERT.

T.B., ATHOS DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à M. MOUTIER.

T.B., ATTILA DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à M. MATTIO.

Bon, URQUEL DU TRAYAS à M. VETTESSE.

■ Classe Débutant Mâle

Prometteur, BALTAZAR DE L'ORÉE DU BOIS VERT (Terol de l'Ayguès River / Ursane de la Benjamine) à M. GHILBERT.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{re} Exc. CAC-RCACIB, URYAH DE LA BENJAMINE (Rude de la Templierie / Saraï de Mourre Frais) à Mme MAUNDER.

2^e Exc. RCAC, VAMP DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca du Mourre Frais) à M. ABITA.

3^e Exc., ATHENA DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à M. BOUNEL.

4^e Exc., AGLAÉE DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à Mme GROS.

Bon, AGATE DE LA SOURCE DES LIGNIÈRES (Typhon du Vallon de Font Renaude / Tosca de Mourre Frais) à M. GONZALES.

Bon, VIKY DE L'UBAC (Onix de l'Ubac / Symphonie de l'Ubac) à Mme CAROTEN-TUTO.

ARLEQUINS

■ Classe Ouverte Mâles

1^{er} Exc. CAC-CACIB, HASSAN INDIOS DELL'ARMIDA (Edward v. Méditerranée / Frieda v.d. Schlechense) à Mme COSTA.

3^e Exc., AROSS DE MOURRE FRAIS (Ténor de Galde Brune / Tessie de Mourre Frais) à Mme AZZELINO.

4^e Exc., UDDY DE LA HAUTE FOUGÈRE (Rudolf de la Haute Fougère / Rachel du Monbas de la Valterie) à M. BOUSQUET.

Exc., ARAYAN DU VALLON DE FONT RENAUE (Ténor de Galde Brune / Perle du Vallon de Font Renaude) à M. PILO.

■ Classe Débutant Mâle

Promet., BASILE DE L'ORÉE DU BOIS VERT (Terrel de l'Ayguès River / Orsane de la Benjamine) à M. GHILBERT.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{re} Exc. CAC-CACIB, VONNY DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE (Ténor de Galde Brune / Shipette du Castel de la Michodièrre) à M. DUVAL.

2^e Exc. RCAC, HIMALAYA INDIOS DELL'ARMIDA (Dison del Bianello / Erika Indios Dell'Armida) à Mme COSTA.

3^e Exc., VOIVODIE DU CLOS TEMPLERIE (Kollo v. Lindenkrug / Romana du Clos Templierie) à M. MAUNDER.

BLEUS

■ Classe Champion Mâle

1^{er} Exc. CACIB, Ch.I., GRAN SULTOUT INDIOS DELL'ARMIDA (Duca Indios Dell'Armida / Ebe Indios Dell'Armida) à Mme COSTA.

■ Classe Ouverte Mâle

1^{er} Exc. CAC, USTOWN DES TERRES DE LA RAIRIE (Ramsès II de Carjegu / Rislinde d'Epersen) à M. COULINS.

■ Classe Jeune Mâle

1^{er} Exc., ADAM DU VALLON DE FONT RENAUE (Urwald / Rhéa) à M. DARMON.

■ Classe Débutant Mâle

Très Promet., AALBORG DE LA CHATELLE-RIE (Uries des Terres de la Rairie / Umbra de la Forêt de Kaysersberg) à M. QUET.

■ Classe Champion Femelle

1^{re} Exc. CACIB, ULKA DU VALLON DE FONT RENAUE (Lucky v. Schlach Tensée / Reska des Terres de la Rairie) à M. CARBONI.

■ Classe Ouverte Femelles

1^{re} Exc., THISBE DE LA BENJAMINE (Phébus / Farah Raust v. Rhamm) à M. MAUNDER.

2^e Exc., BIJOU AUS DER MAIBACHER SCHWEIZ (Antonius v. Gudensberger Goldbach-tal / Conny v. Hamburger Wappen) à Mme ROUGEYRON.

3^e T. Bon, VALESA DU VALLON DE FONT RENAUE (Phébus / Sinti du Vallon de Font Renaude) à M. GUÉNARD.

■ Classe Jeune Femelle

Bon, VISHNA DE LA BARACINE (Rusty de la Baracine / Taiga du Vallon de Font Renaude) à M. AZZELINO.

UNE DATE A RETENIR
20 septembre 87
à Maintenon (28)

**EXPOSITION NATIONALE
D'ÉLEVAGE**

organisée par le Doggen-Club de France

A PROPOS DE SÉLECTION

Comme vous pouvez le constater, la grille de notre plan de sélection a été revue et modifiée de façon à conserver à chaque stade de la sélection, un effectif assez large et permettre une nouvelle sélection au stade suivant.

Les cotations chiffrées de 1 à 6 figurent dans la généalogie en regard de chaque reproducteur, améliorant ainsi l'information des acheteurs et contribuant à la moralisation du marché.

Ainsi, le Livre des Origines Français ne demeure plus un simple registre d'État Civil signifiant peu de choses si les performances officielles des ancêtres de chaque sujet ne sont pas mentionnées.

Ces cotations mises à jour à partir des résultats d'exposition et sur demande des propriétaires sont transmises à la Société Centrale Canine et publiées annuellement et gratuitement dans notre bulletin.

Les demandes doivent être adressées à :

Mme Régine CHOISY, vice-présidente du Doggen-Club de France, Chemin du Mas de Roue, 34670 Baillargues.

A noter toutefois que cette publication est indépendante de celle des lices et étalons paraissant dans chaque bulletin dont l'insertion est payante et dont les demandes sont à adresser au secrétariat du club.

DOGGEN CLUB DE FRANCE

Demande de cotation

(se référer à la grille)

(une feuille par chien)

Nom _____

Couleur _____ Sexe _____ LOF _____ Tatouage _____

Date de naissance _____

Nom du père _____

Nom de la mère _____

COTATION DEMANDÉE ☐

EXPOSITIONS OU LE CHIEN A OBTENU LE QUALIFICATIF **EXCELLENT**

(pour les cotations de 2 à 4 points)

LIEU	DATE	JUGE
1 _____	_____	_____
2 _____	_____	_____
3 _____	_____	_____
4 _____	_____	_____
5 _____	_____	_____

DESCENDANCE (pour les cotations 5 et 6 points)

NOM DU DESCENDANT	NOM DE LA MÈRE (pour les mâles) NOM DU PÈRE (pour les femelles)	EXPOSITIONS (excellent)		
		LIEU	DATE	JUGE
1 _____	_____	_____	_____	_____
2 _____	_____	_____	_____	_____
3 _____	_____	_____	_____	_____
4 _____	_____	_____	_____	_____
5 _____	_____	_____	_____	_____
6 _____	_____	_____	_____	_____
7 _____	_____	_____	_____	_____
8 _____	_____	_____	_____	_____

ÉTALONS ET LICES

Coût annuel de la parution : 50 F

MODIFICATION DE LA GRILLE DE SÉLECTION DOGGEN-CLUB DE FRANCE

1 point	CONFIRMATION
2 points	CONFIRMATION 1^{er} choix : Sujets ayant obtenu EXCELLENT en Spéciale, en Nationale et en Régionale d'élevage ou en Patronnée (dans toutes ces expositions, les juges sont des juges spéciaux). T.A.N. obligatoire.
3 points	JEUNES : T.A.N., Radiographie des hanches obligatoire - 3 Excellents sous 3 juges spéciaux dont 1 en Nationale, Régionale, Spéciale ou Patronnée.
4 points	SUJETS RECOMMANDÉS : T.A.N., Radiographie obligatoire - Champions homologués ou 3 Excellents en Spéciale, Patronnée, Nationale ou Régionale d'élevage sous 3 juges spéciaux différents.
5 points	REPRODUCTEURS D'ÉLITE B : Sujets confirmés, T.A.N., Radiographie des hanches obligatoire - Sujets ayant produit 8 descendants Excellents en Nationale, Régionale, Spéciale ou Patronnée - Les mâles avec 3 femelles différentes - Les femelles avec 2 mâles différents.
6 points	REPRODUCTEURS D'ÉLITE A : Ces sujets seront obligatoirement sujets recommandés et auront une descendance conforme aux mêmes exigences que les reproducteurs d'Élite B.

ÉTALONS REPRODUCTEURS D'ÉLITE A (6 pts)

■ **Ch. SCHWANN DE PARADI'S PARK** - BLEU - LOF 26960/3677 (Ch. All. Fifty One von Hause Fresena / Prima d'Equival), né le 06/04/81 - Ch. France et Eu DDC 83, Ch. Luxembourg, Ch. Club, Ch. Int. - Prod. et Prop. Mme MOCZINSKI, St-Hilaire de la Côte, 38260 La Côte Saint-André. Tél. 74.54.60.39.

■ **Ch. SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ** - NOIR DE BLEU - né le 21/08/81 - Étalon Recommandé pour l'élevage allemand, HDO. K.KI 1 (Radio), Ch. France, Ch. Europe, Euro DDC 83, Ch. du Club, Ch. Allemagne 85, V.D.H. Sieger 85 - Prop. Mme WOLF, 205 route de Strasbourg, 57000 Metz. Tél. 87.63.38.46.

■ **Ch. THIBAUT DES TERRES DE LA RAIKIE** - BRINGÉ - (Ch. IB Perlane des Terres de la Raikie / Carlo v.d. Haardburg) né le 23/12/85 à Mme VALNET, Champ Breton, 37110 Auzouer. Tél. 47.55.02.61.

ÉTALON REPRODUCTEUR D'ÉLITE B (5 pts)

■ **FAVORIT VOM BEERBACHTAL** - BRINGÉ - LOF 28387 (Ch. / Ch. IB BSG-ESG-WSG Elgo v. Ferndorfal / Élodie v. Beerbachthal), né le 15/10/80 - Prop. M. et Mme Jean DUVAL, 2, rue Armand Thibaud, 21600 Longvic. Tél. 80.66.34.10.

ÉTALONS RECOMMANDÉS SUJETS D'ÉLITE (4 pts)

■ **Ch. SAND-JAK DES TERRES DE LA RAIKIE** - FAUVE - LOF 28607/3803 (HDO) (Ch. Phale des Terres de la Raikie / Ch. Perlane des Terres de la Raikie), né le 07/12/81 - Ch. France 85, Euro DDC Jugend Sieger 83 - Prod. Mme PINCEMIN - Prop. M. GUTTIN, Abbaye de Belle Étoile, Cerisy, 61100 Flers. Tél. 33.64.46.66.

■ **Ch. THÉSÉE DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE** - BRINGÉ - LOF 29923/4046 (Ch. Rufus du Clos Templierie / Ouna de la Templierie) - Ch. France 84 - Prop. M. DENIS, 8, Cité du Ruisseau, 37500 Chinon - Prod. Y.-M. MÉRAT.

■ **Ch. RUFUS DU CLOS TEMPLERIE** - BRINGÉ - LOF 25681/3524 (Midas du Val de l'Amitié / Manda des Hauts de Cortes), né le 24/08/80 - Ch. Intern. et Ch. France 82, du Club 82/83/84 - Prop. M. MARLETTE, 83, av. de Marinville, 94200 Saint-Maur. Tél. 48.83.38.86 - Prod. J. MÉRAT.

■ **Ch. TANIT DU PRÉ DES CHAUMES** - BLEU - LOF 29489 (Ch. Octave des Fauvelles / Nirvana du Pré des Chaumes) - Ch. de Monaco, Ch. d'Italie, Ch. International - Prop. Mlle PORTIER-MONGEOIS, Thouzon, 84250 Le Thor. Tél. 90.33.91.70 - Prod. M. MORCET.

■ **Ch. RUDOLPH DE LA HAUTE FOUGÈRE** - ARLEQUIN - LOF 26036/3432 (Nicky du Monbas de la Valterie / Noyce de la Brionnière) - Ch. France et International - Prod. et Prop. Mme de la MORINIÈRE, 197, rue Royale, 94370 Sucy-en-Brie. Tél. 45.90.55.22 après 16 h.

■ **Ch. ONDO DE LA TEMPLERIE** - NOIR - (Luigi du Mont-Simon / Nadia de la Forêt de Grillouty) - Ch. France 81, Club 82 - Prop. M. GAUVRIET, La Mare Saligny, 85170 Belleville-sur-Vie. Tél. 51.41.14.92 - Prod. M. MÉRAT.

■ **Ch. ULKEN DES TERRES DE LA RAIKIE** - NOIR DE BLEU - LOF 31946 (Ch. Ramsès de Carjegu / Ch. Roméa des Terres de la Raikie) - Ch. Luxembourg, France, Euro DDC, Ch. du Club - Prop. Mme BARRÈRE, Les Mandarins, 79250 Nueil-sur-Argence. Tél. 49.65.43.16 - Prod. M. J. PINCEMIN.

■ **Ch. Int. UBU DE LA PIERRE DU ROY** - FAUVE - (Réa de la Templierie de Gourdole / Patton de la Pierre du Roy) né le 10/08/83 - Prop. José MORAN. Tél. 57.24.47.82 (le soir), La Grand Font, Cadarsac (33) - Prod. Chantal BRISON.

■ **Ch. VIZIR DU CLOS TEMPLERIE** - FAUVE - LOF 32207/04406 (Ch. Shaïr du Clos Templierie / Pandore de la Templierie) né le 15/03/84 - Ch. France et du Club 85 - Prop. M. F. RUFEN, 74, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 95120 Ermont. Tél. 34.12.75.63 - Prod. Mme J. MÉRAT.

■ **Ch. Int. TIBURCE DES FAUVELLES** - ARLEQUIN - LOF 30024/3944 (Ch. Surf des Fauvelles / Orca des Fauvelles) - Prop. M. Richard GOMBART, chez Mlle HAZARD, 4 à 12, rue de Verdun, 80390 Fressenneville. Tél. 22.30.59.02.

■ **Ch. URK DES FAUVELLES** - BLEU - LOF 31370/4241 (Saratoga des Terres de la Raikie / Phalène des Fauvelles), né le 08/06/83 - Prop. M. KOHUT, 77, avenue d'Enghien, 93800 Épinay-sur-Seine - Prod. M. J.-François MARTIN.

■ **Ch. ULTRA DES TERRES DE LA RAIKIE** - BLEU - LOF 31945/04265

(Ramsès II de Carjegu / Roméa des Terres de la Rairie) - Champion de France - Prod. Mme PINCEMIN-MÉRAT - Prop. Mme FEUILLET, le Pré Long, Sugères, 63490 Sauxillanges. Tél. 73.70.94.47.

■ **Ch. VARMOS DES TERRES DES APOLLONS DEL'ACROPOLE - NOIR** - LOF 2 D.AI. 032994/04426 (Socrate du Monbas de la Valterie / Théodora des Terres des Apollons de l'Acropole) né le 26/07/84 - Champion de France 86, Ch. du Doggen-club de France 86, Ch. du Doggen-Club Belge J 85 - Prod. M. et Mme Michel LAPOTRE - Prop. M. Gilles WATRELOS, Wamin, 62770 Le Parcq. Tél. 21.04.85.17.

■ **Ch. RICCI DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - NOIR** - LOF 025874/03488 (Jeff d'Ericeira / Ch.IB Jaffna du Domaine de l'Empereur) né le 15/09/80 - Ch. de France 84 - Prop. Mme LECOMTE, 7, rue Roger Martin, 95870 Bezons. Tél. 39.61.55.43 / 39.75.52.18.

■ **ALPHA DE PARADI'S PARC - NOIR DE BLEU** - LOF 033818 (Rain des Terres de la Rairie / Swelen de Paradi's Parc) - Ch. de Monaco 87 - Prod. Mme Liliane MOCZINSKI - Prop. Mme HUSTACHE-MATHIEU, 51, rue Paul Langevin, 38130 Echirolles. Tél. 76.23.35.69.

LICES RECOMMANDÉES SUJETS D'ÉLITE (4 pts - titre + Radio)

■ **Ch. THALIE DE MOURRE FRAIS - NOIRE** - LOF 29316/4728 (Ch. Mike de Mourre Frais / Nashe de la Templerie) - Prop. M. Marcel BAUX, Quartier St-Roch, 13115 St-Paul-lez-Durance. Tél. 42.57.40.91.

■ **Ch. TESSIE DE MOURRE FRAIS - ARLEQUINE** - LOF 29808/4756 (Ch. Rux Conny de Mourre Frais / Katja v.d. Brentjes) - Prop. M. Marcel BAUX, Quartier St-Roch, 13115 St-Paul-lez-Durance. Tél. 42.57.40.91.

■ **Ch. THAIS DE SIFFLE MISTRAL - FAUVE** - (Ch. Prinz Aramis de Flowers Kingdom / Panthère de l'Aygues River) - Ch. Monde 85 - Prop. Mlle PORTIER, Montgeois, Hameau de Thouzou, 84250 Le Thor. Tél. 90.33.91.70 - Prod. M. VALETTE.

■ **Ch. VAMP DU CLOS TEMPLERIE - NOIRE** - (Rain des Terres de la Rairie / Swainy des Terres de la Rairie) - Prop. M. SURMON, 8, rue des Réservoirs, 94410 St-Maurice - Prod. Mme J. MÉRAT.

■ **Ch. UNICA DU CLOS TEMPLERIE - FAUVE** - (Ch. Manager des Terres de la Rairie / Parzé de la Templerie) - Ch. France 85 et du Club (Cl. J) - Prop. M. Alain COMMOY, 1, rue André Real, 38000 Grenoble - Prod. Mme J. MÉRAT.

■ **Ch. de Fr. et Int., TESSIE DE MOURRE FRAIS** (Ch. Rux Conny de

Mourre Frais / Katja v.d. Brentjes) - Prod. et Prop. M. Marcel BAUX, Quartier St-Roch, 13115 St-Paul-lez-Durance. Tél. 42.57.40.91.

■ **Ch. de France 86, VERLAINE DE LA FORÊT DE KAYSERSBERG** - LOF 032900/05358 - Ch. France 86 Nantes (Satan de la Forêt de Kaysersberg / Troïka de la Templerie de Gourdole) - Prop. Mme Monique MARCLE, Château de Fombonne, 24610 St-Martin-de-Gurson. Tél. 53.80.75.70.

■ **Ch. VEGATHE - ARLEQUINE** - LOF 030777/4998 (Ch. de France Ricci du Domaine de l'Empereur / Raïssa de la Forêt de Kaysersberg) née le 06/04/83 - Prod. M. BERTRAND - Prop. M. F. ROHON, 222, rue du Bois des Falaises, 78670 Villemes-sur-Seine. Tél. 39.75.52.18 - Ch. de France 85.

LICES RECOMMANDÉES (4 pts - 3 Exc. + Radio)

■ **Ch. TANGA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE - NOIRE** - LOF 029460/04706 (Ch. Rude de la Templerie / Nadia de la Forêt de Grillouty) née le 06/07/82 - Ch. Sarre 85 - Prod. M. Yves-Marie MÉRAT - Prop. M. Guy KLEPEC, Mulhouse. Tél. 89.51.03.77.

■ **TANIT II DE TESTAROUAN - NOIRE** - LOF 029097/04598 (Radja d'Anneruf, Noir / Nefertiti de Testarouman, Noire) née le 18/03/82 - Prop. Mme Marie-France DELIMARD, Confrançon Cortevaix, 71460 St-Gengoux-le-National - Prod. M. HOCQUARD.

■ **TEEVA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE - ARLEQUINE** - (Ch. Orest des Terres de la Rairie / Raja de la Templerie) née le 04/04/82 - Prod. Y.-M. MÉRAT - Prop. M. BOURILLON, 33710 Teuillac. Tél. 57.61.31.25.

■ **URCYE DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE - FAUVE** - LOF 31140 (Midas du Val de l'Amitié / Néva du Castel de la Michodière) - Prod. et Prop. M. et Mme Jean DUVAL, 2, rue Armand Thibaud, 21600 Longvic. Tél. 80.66.34.10.

■ **URYAH DE LA BENJAMINE - NOIRE** - (Ch. Rude de la Templerie / Saraï de Mourre Frais) - Prop. Mme MAUNDER, L'Oreille en Pointe, 13170 Les Pennes-Mirabeau.

■ **VINITZA DU CHATEAU DE TERRE-FORT - NOIRE** - (Ondo de Mourre Frais / Teeva de la Templerie de Gourdole) née le 21/03/84 - Prod. et Prop. B. BOURILLON, Élevage du Château de Terrefort, 33710 Teuillac. Tél. 57.64.31.25.

■ **ALIZÉE DU CLOS TEMPLERIE - BRINGÉE** - Née le 01/01/85 - LOF 033440/05402 (Ch. Glenn van de Gistelbeek / Parzé de la Templerie) - Prod. et Prop. Mme J. MÉRAT, 03110 Serbanes.

■ **ALICIA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - NOIRE** - LOF 034520 (Ch. Ricci

du Domaine de l'Empereur / Ch.IB Pilly de Morjasgan) née le 23/08/85 - Prod. et Prop. Marie-France ROHON, 222, rue du Bois des Falaises, 78670 Villemes-sur-Seine. Tél. 39.75.52.18.

■ **AIDA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - BRINGÉE** - LOF 033774 (Priam du Domaine de l'Empereur / Phédora du Domaine de l'Empereur) née le 01/03/85 - Prop. et éleveur, Mme M.-F. ROHON, 222, Av. du Bois des Falaises, 78670 Villemes-sur-Seine. Tél. 39.75.52.18.

LICE RECOMMANDÉE (4 pts)

■ **VALIA DE LA GRISONNIÈRE - ARLEQUINE** - LOF - Tat. EVJ 963 (Scotch de la Grisonnière / Siska de la Grisonnière) à M. J.-P. PALIS, Le Haut Cantelaude, Labarde, 33460 Margaux - Prod. M. MAUDRICH.

ÉTALONS RECOMMANDÉS (3 Exc. + Radio - 4 pts)

■ **URIEL GOD'S WING - BRINGÉE** - LOF 31391/4244 (Shane du Domaine de l'Empereur / Phédora du Domaine de l'Empereur) - Prop. M. TROCHET, Hameau de Villers, 27700 Les Andelys.

■ **ASTON DU CLOS TEMPLERIE - BRINGÉE** - LOF 33439/4485 (Ch. Glenn v.d. Gistelbeek / Parzé de la Templerie) à M. Ph. BIGNON, 57, route d'Hauterive, 03200 Vichy. Tél. 70.32.24.68.

■ **TAMARIS DE MONTBRIEN - FAUVE** - (Ch.IB, Orloff des Fauvelles / Peddy de Montbrien) - Prop. M. Philippe BIGNON, 57, route d'Hauterive, Abrest, 03200 Vichy. Tél. 70.32.24.68 - Prod. Mme MEINER.

■ **ROLPH DES FAUVELLES - FAUVE** - (Nixon des Fauvelles / Mandragore des Terres de la Rairie) né le 02/04/80 - Prop. M. GOUY, 65, bd Bessière, 75017 Paris. Tél. (1) 42.28.66.82 - Prod. M. MARTIN.

■ **URFF DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE - ARLEQUIN** - (Shaman de la Templerie de Gourdole / Raya du Castel de la Michodière) né le 11/07/83 - Prop. M. Yves VIGO, La Blanquette, Caves, 11510 Fitou. Tél. 68.45.76.94 ou 68.45.71.60 - Prod. M. DUVAL.

■ **RADIAN DU CLOS TEMPLERIE - NOIR** - (Onix de la Templerie / Nitta de Mourre Frais) né le 25/09/80 - Prop. M. PHILIPPOT, 87380 St-Germain-les-Belles. Tél. 55.09.96.95 - Prod. J. MÉRAT.

■ **TABOU dit TEREK DE LA TEMPLERIE - ARLEQUIN** - LOF 29134/3887 (Orest des Terres de la Rairie / Rhéa Templerie) né le 09/04/82 - Prop. Véronique GARCIA, Lespre Desonod, 01300 Belley. Tél. 79.81.58.09 - Prod. M. MÉRAT.

■ **RHODES DU MONBAS DE LA VALTERIE** - BLEU - (Menelas du Val de l'Amitié / Maty Royal de la Grisonnière) né le 19/02/80 - Prop. M. Gérard FENECH, 4, rue Salvador Allende, 93240 Stains. Tél. 48.29.67.85 (après 20 h) - Prod. M. KOWALSKI.

■ **SOCRATE DE BOIS MAGNY** - BLEU - né le 24/09/81 - Prop. M. J.-P. CARPENTIER, 48, rue Grieg, 02100 Saint-Quentin. Tél. 23.62.33.96 - Prod. M. DENAUX.

■ **URBA DELS PAISOS CATALANS** - NOIR - LOF 31638/4421 - Prop. M. VASQUEZ, Les 4 Saisons, 9, rue des Écureuils, 33370 Artigues. Tél. 56.38.38.01.

■ **USKY DU DOMAINE DES BOIS DORÉS** - ARLEQUIN - LOF 31493/4277 (Rémus de la Templerie / Sindy) - Prop. Mme Andrée LE BRONZE, Chaumont, 19270 Ussac. Tél. 55.87.45.59 ou 55.24.03.54 H.T.

■ **USTON DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE** - NOIR - LOF 32096 (Shaman de la Templerie de Gourdole / Peggy du Castel de la Michodière) né le 11/12/83 - Prod. et Prop. M. et Mme Jean DUVAL, 2, rue Armand Thibaud, 21600 Longvic. Tél. 80.66.34.10.

■ **UREYAL DE LA BENJAMINE** - NOIR - (Ch. Rude de la Templerie / Saraï de Mourre Frais) - Prop. Mme Nelly MORABITO, Les Chevries, Écorpain, 72120 St-Calais. Tél. 43.35.71.15.

■ **VULCAIN DU CASTEL DE LA MICHODIÈRE** - ARLEQUIN - LOF 33273 (Tenor de Galde Brune / Shipette du Castel de la Michodière) né le 07/09/84 - Prop. M. DUVAL, 2, rue Armand Thibaud, 21600 Longvic. Tél. 80.66.34.10.

■ **VICOMTE DU DOMAINE DU LATTAY** - NOIR - LOF 32448/4347 (Ch. Ondo de la Templerie / Savannah) à Mme FOURMONT. Renseignements : 47.51.69.19.

■ **USTOWN DES TERRES DE LA RAI-RIE** - BLEU - LOF 031310/04268 (Ch.B. Ramsès II de Carjegu / Rislinde d'Eper-sen) né le 22/07/83 - Prop. Mme COULIN, 4, av. J. Liautaud, 13260 Cassis. Tél. 42.01.76.32 - Prod. Mme PINCEMIN.

■ **VADIM DE GOAZILEC** - BRINGÉ - (Ch.B.-Ch.IB A. Scipion de la Chatellerie / Perla de l'Ayguès River) - Prop. M. Jean-Luc AMBROISE, Pont de Roux, 82400 Valence d'Agen. Tél. 63.39.65.08 - Prod. Mme BODILIS.

■ **AUROCHS DES FAUVELLES** - FAUVE - LOF 34090 - Né le 11/03/85 (Oslo des Fauvelles / Sircé des Fauvelles) à M. et Mme Berson, 6, Impasse de la Procession, Oissery, 77178 St-Pathus. Tél. (1) 60.01.58.07.

■ **VICOMTE DES FAUVELLES** - ARLEQUIN - LOF 32402/4401, né le 12/03/83 (Surf des Fauvelles / Tzinga des Fauvelles) - Prod. M. J.-F. MARTIN - Prop. Mme LOYANT, 41, rue Camélinat, 93110 Rosny-sous-Bois.

■ **URIAN DU MONT TOISÉ** - BLEU - LOF 31652/4331 (Ch. Schwann de Paradi's Park / Pharsalle du Clos Tem-

plerie) - Prop. M. TCHAOUSSOF, 34, rue de Vignancourt, 80000 Amiens.

ÉTALONS INSCRITS ET CONFIRMÉS (1 pt)

■ **TAIMYR DE SIFFLE MISTRAL** - FAUVE - (Bsg - Wsg, Ch.IB Prinz Aramis of Flowers / Panthère de l'Ayguès River) - Prop. M. et Mme VALETTE, Chemin d'Aigues-Vives, 30470 Aimargues. Tél. 66.88.04.84.

■ **SYDNEY DE LA GRISONNIÈRE** - FAUVE - (Jargon von der Rotburg / Anja von Erbach) né le 18/02/81 - Prod. M. MAUDRICH - Prop. M. Aris CONARD, Chemin des Mattes, 13126 Vauvenar-gues. Tél. 42.24.90.83.

■ **SOCRATE DU MONBAS DE LA VAL-TERIE** - ARLEQUIN - (Oman du Mon-bas de la Valterie / Mathilde du Monbas de la Valterie) né le 04/05/81 - Prop. M. et Mme VALLE, 58, rue Nationale, Méri-gnies, 59710 Pont-à-Marcq. Tél. 20.59.51.69.

■ **THOGRUL DE TESTAROUAN** - NOIR - (Ch.B. et IB Monde, Mike de Mourre Frais / Opalia de Testarouan) né le 11/03/82 - Prop. M. Émile HOC-QUARD, Guillemont, Maillères, 40120 Roquefort. Tél. 58.51.43.83.

■ **HANCO VAN'T XITAHOF, dit Baskerville** - BLEU - LOSH 504 094 (Dyno vom Offenstadt / Doeska od Nasa Kuca) né le 23/08/83 - Étalon sélectionné par le Club belge du dogue allemand - Prop. Claudine DE CLERCQ-VERSPELT, Rue Courte-du-Marais 13-15, 9000 Gand. Tél. 091/23.48.23.

■ **VOGEL DU DOMAINE DES BOIS DORÉS** - NOIR - (Ch.B.-Ch.IB Rudolf de la Haute Fougère / Prouesse des Compagnons) né le 14/03/84 - Prod. Mme A. LE BRONZE - Prop. M. Y. VIGO, La Blanquette, Caves, 11510 Fitou. Tél. 68.45.76.94 ou 68.45.71.60.

■ **VOLO II DELS PAISOS CATALANS** - NOIR - (Sirius de Testarouan / Ursula de Saint-Léonard de Fontmagne) né le 13/12/84 - Prod. M. G. BARREDA - Prop. M. Y. VIGO, La Blanquette, Caves, 11510 Fitou. Tél. 68.45.76.94 ou 68.45.71.60.

■ **THYBUS DU MONT TOISÉ** - ARLEQUIN - (Rémus de la Templerie / Rafale du Mont Toisé) - Ch. Jeunes Luxem-bourg 83 - Prop. M. et Mme CHARCIA-REK, 51240 Vitry-la-Ville. Tél. 26.67.72.51.

■ **VINSLAW DU MONT TOISÉ** - ARLEQUIN - (Thybus du Mont Toisé / Synthia de la Templerie de Gourdole) né le 09/06/84 - Prop. M. et Mme CHARCIA-REK, 51240 Vitry-la-Ville. Tél. 26.67.72.51.

■ **THIBERT DES MONTS DU CANTAL** - ARLEQUIN - (Ch.B. Orest des Terres de la Rairie / Ozielle des Champs de France) né le 23/03/82 - Prop. Mme Christiane DUBOURG, Crandelles, 15250 Jussac. Tél. 71.46.35.08.

■ **ALDO DU DOMAINE DU LATTAY** - BLEU - (Tandger du H. de la Vallée des Myrthes / Sara du Domaine de Cercœur) né le 18/01/85 - Prop. M. et Mme LE PROUX, Rés. du Bois Sauvage, 6, Sq. Charles Richet, 91000 Evry.

■ **VAUGHAN DU CHAMP DES DAMES** - ARLEQUIN - (Smart de la Forêt des Grands Chênes / Tania du Champ des Dames) né le 17/09/84 - Prop. M. et Mme DOCEUL, 13, rue Jean Duplessis, 44760 La Bernerie-en-Retz. Tél. 40.82.70.44.

■ **VAT DE BOIS MAGNY** - BLEU - LOF 033508/04460 (Ted de Bois Magny / Telma de Bois Magny) né le 29/09/84 - Prod. M. DENAUX - Prop. M. MARION, 34 bis, rue Perquel, 95160 Montmo-rency. Tél. 39.64.20.48.

■ **ALTO DE LA GRISONNIÈRE** - NOIR - (Kollo v. Lindenkrug / Saga de la Gri-sonnière) né le 05/02/85 - Prod. M. MAUDRICH - Prop. M. Alain WEIL, Loo-kie Dog, Salon de toilettag, 1, cour Villard, 77330 Lesigny. Tél. 60.02.00.81 ou 60.02.20.05.

■ **AROSS DE MOURRE FRAIS** - ARLEQUIN - (Ténor de Galde Brune / Ch.B. Ch. Int. Tessie de Mourre Frais) - Prop. Renée AZZELINO, Quartier Séverac, 30340 Salindre. Tél. 66.85.66.32.

■ **ADAM DU VALLON DE FONT RENAUE** - BLEU - (Urwald / Réa de l'Ubac) - Prop. Georges Steeve DAR-MON, Résidence « Les Chênes », 29, av. Roger Salzmann, 13012 Marseille. Tél. 91.87.37.22.

■ **ARAMIS DE MOURRE FRAIS** - ARLEQUIN - (Ténor de Galde Brune / Ch. Fr. et Int. Tessie de Mourre Frais) né le 12/03/85 - Prod. et Prop. M. Marcel BAUX, Quartier St-Roch, 13115 St-Paul-lez-Durance. Tél. 42.57.40.91.

■ **VALMONT DU BOIS DE CLIO** - BRINGÉ - (Ch. Thésée du Clos Temple-rie / Roxane du Bois de Clio) - CACIB Montpellier 1987 - Prod. et Prop. Mme Doris HOLDERITH, Villa Clio, La Goule de Laval, 34790 Grabels. Tél. 67.40.58.35.

■ **VARLY DU VAL DE L'AMITIÉ** - BLEU - (Saphir du Val de l'Amitié / Taïga du Val de l'Amitié) né le 22/04/84 - Prod. M. et Mme WOLF (Metz) - Prop. Mlle F. GASCOIN, 3, rue de la Gâtine, 44230 St-Sébastien-sur-Loire. Téléphone 40.34.60.20.

■ **AUTOUNG DES TERRES DE LA RAI-RIE** - BRINGÉ - (Ch.B.-IB A. Phale des Terres de la Rairie / Ch.B. Talma de l'Ayguès River) né le 01/05/85 - CAC Angers 86 - CACIB Toulouse 87 - Prod. Mme PINCEMIN - Prop. Mme WENDT, Les Sapins, 17350 Taillebourg. Tél. 46.91.70.05.

NOUVELLES D'ÉLEVAGE



A l'élevage DU CHATEAU DE SIORAC, Mme M.-P. ROUGEYRON, 63500 Perrier. Tél. 73.89.14.94,

► La lice bleue UTOPIE DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch.B. Ramsès de Carjegu / Rislinde d'Epersen) a été saillie le 3/04/87 par l'étalon bleu AIKO DU CHATEAU DE SIORAC (Fils de Lucky v. Schlachtensee / Urielle du Val de l'Amitié, fille du Champ. de France, Europe, Eurodog 83, Club et Champ. Allemand 85, Surcouf du Val de l'Amitié).

► La lice bleue INDA Vom AQUATOR (fille du Champ. Allemand Bundesieger 83, Antonius vom Gudensberger-Golbachtal / Avery vom Antenacum) saillie par l'étalon bleu LUCKY V. SCHLACHTENSEE. A mis bas le 19/04/87 une portée de 14 chiots bleus (sang unique en France).

► La lice bleue THAIS DE CARGEJU (fille A. Lucky vom Schlachtensee) a mis bas le 07/03/87 une portée de 10 chiots par l'étalon ULTRA DES TERRES DE LA RAIRIE, Champ. de France, sujet d'élite à Mme FEUILLET.

► La lice bleue STELLA DU MOULIN DE TREVOYE (fille du Champ. All. Yankee v. Haus Fresena) a été saillie le 10/03/87 par l'étalon bleu de l'élevage ANTONIUS-BLAU DES TERRES DE LA RAIRIE (Fils du Champ. de France, Ultra des Terres de la Rairie et Ultimate des Terres de la Rairie, Bundessiegerin 84).

Notre membre, Dr Lionet QUET, nous annonce que :

► Son étalon bleu AALBORG DE LA CHATELLERIE (Ch. Uriès des Terres de la Rairie / Umbra de la Forêt de Kaysersberg), jeune Ch. du Club 1986, a sailli la lice bleue AUDY DU VALLON DE FONT RENAUE à Mlle Dominique GRANIER, le 15/03/87.

A l'élevage DE LA CHATELLERIE, Jean-Jacques GELLIBERT, « Dilet », Bedenac, 17210 Montlieu-la-Garde. Tél. 46.04.52.44,

► La Championne de France et Ch. du Club VERVEINE DE LA CHATELLERIE, bringée (Ch. Phale des Terres de la Rairie / Thora de la Chatellerie), saillie par SHERE-KHAN DES CHEVALIERS SANS PEUR (Ch. Phale des Terres de la Rairie / Orphane des Terres de la Rairie), a mis bas le 15/02/87 une portée de 13 chiots dont 3,2 fauves et 1,2 bringés ont été conservés.

► VAIDANE DU BOIS DE CLIO, bringée (Ch. Thésée du Clos Temple-rie / Roxane du Bois de Clio) a été saillie le 1/04/87 par SHERE-KHAN DES CHEVALIERS SANS PEUR (Ch. Phale des Terres de la Rairie / Orphane des Terres de la Rairie).

A l'élevage DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES, E. et J.-P. COFFIN, Le Doggenhagen, 62124 Metz-en-Couture. Tél. 21.58.45.47,

► La femelle UNA DU CASTEL DE LA VALLÉE D'ASPE (S'Trophée de la Forêt de Kaysersberg / Odessa de la Forêt de Kaysersberg) saillie par le mâle arlequin SAMBO DES GORGES DE FRANCHARD (Ch.B. Orest des Terres de la Rairie / Onyx II des Gorges de Franchard) a mis bas une portée de 4 chiots : 2 mâles arlequins, 1 femelle arlequine, 1 mâle noir.

► La femelle arlequine TANIA DU DOMAINE DE LA VIGNE AUX MOINES (Ch. Allemagne et Hollande Caramoss de Genitor / Odile du Domaine de la Boissière) a été saillie le 24/02/87 par VARMOS DES

TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, Champion de France 86, appartenant à M. Gilles WATRELOS.

M. J. DUPORTAL, L'Estelle, Moirax, 47310 Laplume, nous informe que :

► Il doit se séparer pour raisons familiales de son mâle bringé âgé de 21 mois, ASKAN DES TERRES DE LA RAIRIE. Le contacter directement.

M. et Mme VALLE-PUCHE, 58, rue Nationale, 59710 Mérignies, nous font savoir que :

► Ils viennent de recevoir, de la Société Centrale Canine, leur affixe DU DOMAINE DU BOIS DE CHOQUES.

Notre membre, Mme PINCEMIN-LABROUSSE, 17150 St-Martial-de-Mirambeau. Tél. 46.49.66.37, nous apprend que :

► La lice fauve VELVET DES TERRES DE LA RAIRIE a été saillie par l'étalon bringé Ch. THIBAUT DES TERRES DE LA RAIRIE (6 points) à Mme VALNET, le 10/01/87.

► La lice fauve Ch. ULM DES TERRES DE LA RAIRIE (4 points) a été saillie par l'étalon bringé Ch. THIBAUT DES TERRES DE LA RAIRIE (6 points), le 23/02/87.

► La lice noire Bsg ULTIMATE DES TERRES DE LA RAIRIE a été saillie par l'étalon bleu Ch. URIÈS DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme LAFON, le 24/02/87.

A l'élevage DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE à M. et Mme Michel LAPOTRE, 93, rue de Blidah, 62100 Calais. Tél. 21.34.10.53,

► L'étalon fauve Ch. TRÉSOR DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE a sailli :

– la femelle fauve ALVINA DE LA CARPENTELLERIE (Upsilon Golden Winner / Tonkyne des Terres de Bourguenailles) à M. et Mme WALLE.

– la femelle fauve VOUNA DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE (Ch. Shaïr du Clos Temple-rie / Ch. Roma des Terres de la Rairie) à M. A. SEGOU.

– la femelle fauve VÉNUS DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE (Ch. Shaïr du Clos Temple-rie / Ch. Roma des Terres de la Rairie) à l'élevage.

► La femelle fauve, vice-championne du Monde 85, Ch. de Belgique 86, Ch. du Club belge 86, TANAGRA DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE (Ch. Gordon vom Heide Bruch / Roma des Terres de la Rairie) a été saillie par l'étalon fauve Ch. All., Europa Sieger, Bundesieger, ULF VON DER OFNETHOLE (Aladin vom der Romantische Strasse / Hanny von der Ofnethole) à M. SCHLIECHER en Allemagne.

► Restent à l'élevage :

– BIJOU DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, mâle noir (Ch. de France 86, Ch. DCF 86, Ch. Club Belge 86, Ch. Club Belge J. 85, Varmos des Terres des Apollons de l'Acropole / Ulcinj des Terres des Apollons de l'Acropole).

– BYBLOS DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, mâle noir (Ch. Fr. 86, Ch. DCF 86, Ch. CBDA 86, Ch. BDAJ 85, Varmos des

Terres des Apollons de l'Acropole / Ulcinj des Terres des Apollons de l'Acropole).

– BABETH DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, femelle arlequine (Ch. Fr. 86, Ch. DCF 86, Ch. CBDA 86, Ch. CBDAJ 85, Varmos des Terres des Apollons de l'Acropole / Ulcinj des Terres des Apollons de l'Acropole).

► Également :

– La femelle noire THÉODORA DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE (Royale de la Templierie de Gourdole / Karlo vom der Brentjes) a été saillie par l'étalon arlequin SOCRATE DU MONBAS DE LA VALTERIE (Oman du Monbas de la Valterie / Mathilde du Monbas de la Valterie) à M. WALLE. Ces deux géniteurs sont le père et la mère du Champion de France 86, Ch. Doggen-Club de France 86, Club Belge 86, Club Belge 85, Varmos des Terres Apollons de l'Acropole.

L'élevage DU DOMAINE DU LATTAY, 49250 Beaufort-en-Vallée, Tél. 41.57.60.44, vous informe des saillies suivantes :

► SAVANNAH, femelle noire, saillie par son étalon recommandé arlequin 4 points THOMAS-TOBY DU BAS BLEU. Naissances attendues fin janvier.

► VARESE DE SIFFLE MISTRAL, femelle fauve, saillie par son étalon fauve masqué ULYSSE DES PETITES VERNIÈRES (fils de Ch.IB-Ch.-B., élite 6 points Phale des Terres de la Rairie et de Ch.IB-Ch.B. Pales de Loutraki). Naissances attendues fin mars.

► ANABELLE DU DOMAINE DU LATTAY, femelle fauve, saillie par son étalon fauve masqué ULYSSE DES PETITES VERNIÈRES (fils de Ch.IB-Ch.B. élite 6 pts, Phale des Terres de la Rairie et de Ch.IB-Ch.B. Pales de Loutraki). Naissances attendues avril.

► TILSOUT-STRYCHNINE DE LA PIERRE DU ROY, femelle bringée, saillie par son étalon fauve masqué ULYSSE DES PETITES VERNIÈRES (fils de Ch.IB-Ch.B. élite 6 points Phale des Terres de la Rairie et de Ch.IB-Ch.B. élite 6 points Pales de Loutraki). Naissances attendues en avril.

Mme DELIMARD, Confrançon-Cortevaix, 71460 St-Gengoux, Tél. 85.50.13.77, nous informe que :

NOS DOGUES A L'ÉTRANGER

► INTERNATIONALE - ALOST (Belgique) - Juge M. R. VERSCHUEREN (Belg.)

• 1^{re} Exc. CAC, meilleure femelle, ATHÉNA DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, femelle noire (Royale de la Templierie de Gourdole / Socrate du Monbas de la Valterie) à M. LAPOTRE.

► BRABO 87 - ANVERS (Belgique) - Juge M. J. GAJEWSKI (PL)

• 1^{er} Exc. CAC-CACIB, Meilleur mâle fauve et bringé, Brabosieger 87, VIRGILE DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, mâle fauve (Ch. Shaïr du Clos Templierie / Ch. Roma des Terres de la Rairie) à M. E. DEPRET.

• 2^e Exc., VAILLANT DES TERRES DE LA RAIRIE, mâle fauve (Thébal de l'Aygues River / Splun des Terres de la Rairie) à M. M. EVAARD.

• 2^e Exc. RCAC-RCACIB, Ch. VARMOS DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, mâle noir (Théodora des Terres des Apollons de l'Acropole / Socrate du Monbas de la Valterie) à M. G. WATRELOS.

• Exc., ATHENA DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, femelle noire (Royale de la Templierie de Gourdole / Socrate du Monbas de la Valterie) à M. LAPOTRE.

• Exc., VÉNUS DES TERRES DES APOLLONS DE L'ACROPOLE, femelle fauve (Ch. Shaïr du Clos Templierie / Ch. Roma des Terres de la Rairie) à M. LAPOTRE.

• 1^{er} Exc. CAC-CACIB, Meilleur bleu, Brabosieger 87, URIAN DU MONT TOISÉ, mâle bleu (Ch. Schwan de Paradi's Parc / Pharsalle du Clos Templierie) à M. M. TCHAOUSSOFF.

77 dogues allemands étaient présents à cette spéciale de race jugée par M. J. GAJEWSKI (PL). Très bons résultats des mâles français.

► La Société Centrale Canine vient de lui attribuer l'affixe DES BOIS DE LIMARE.

► Sont entrées à l'élevage :

– SANDYSE DE SIFFLE MISTRAL, femelle fauve (Oxalis de Siffle Mistral / Onde de Siffle Mistral).

– UNOLIA DES CORSAIRES DE THALASSA, femelle bringée (Ragnar du Chant de l'Aube / Sandyse de Siffle Mistral).

► La lice noire recommandée 4 points TANIT II DE TESTAROUAN a été saillie le 27/02/87 par le jeune étalon arlequin ARKO DE PARADI'S PARC (Hollo vom Linchenburg / Tamar de Paradi's Parc).

A l'élevage DU CLOS TEMPLERIE, Mme Jacqueline MÉRAT, Le Jaunet, 03110 Serbannes,

► La lice bleue SWAINY DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Lothar des Terres de la Rairie / Rislinde d'Epersen) a été saillie par l'étalon bleu ANTONIUS-BLAU DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. B. Ultra des Terres de la Rairie / Bsg Ultimate des Terres de la Rairie) à Mme Marie-Pierre ROUGEYRON.

A l'élevage DE LA TEMPLERIE à Mme Micheline MÉRAT, 03110 Serbannes,

► La lice fauve UKRAINE DU CLOS TEMPLERIE (Ch. Shaïr du Clos Templierie / Saga du Clos Templierie) a été saillie par l'étalon bringé AARON DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Thibault des Terres de la Rairie / Ch. Sarah des Terres de la Rairie) à Mme Marie-Pierre ROUGEYRON.

A l'élevage DES GORGES DE FRANCHARD à Mme G. MASSON GUYOT, Chezelle, 03140 Chantelle,

► La lice noire VIOLETTE DES GORGES DE FRANCHARD, saillie par VIBORG DU CLOS TEMPLERIE à M. et Mme GAUTHERON, a mis bas le 21/03/87 1 mâle arlequin, 1 femelle arlequine, 2 femelles noires.

► Reste à l'élevage la femelle arlequine CANELE DES GORGES DE FRANCHARD.

► A céder :

Mâle arlequin 22 mois, Champion du Club 86, C.J., pour concours ou compagnie, caractère extra. Tél. 53.80.75.70.

Elevage de la MAISON DES TROIS LYS, M. Guy KLEPEC, Tél. 89.51.03.77 :

• La lice noire CH. Sarre 85, TANGA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE, premier choix (CH. Rude de la Templierie / Nadia de la Forêt du Grillouty) a été saillie le 02/04/87 par l'étalon noir, VENTO, CH. Alsace Lorraine 87 (origines : Mike de Mourre Frais - Lara du Mont Simon - Ramsès du Mont Simon - Noutchka du Mont Simon) à M. Simon.

A l'élevage du DOMAINE DES BOIS DORES, Mme Andrée LE BRONZE, Chaumont, 19270 Ussac, à 7 km de Brive-la-Gaillarde, Tél. 55.86.13.87 ou 55.87.45.49.

• Le mâle arlequin pur, USKY DU DOMAINE DES BOIS DORES, premier choix, 4 points, a sailli :

– ALTESSE DES FORETS DE VILLENEUVE à M. Philippot.

– TALINKA DU CLOS TEMPLERIE à Mme Pincemin-Labrousse.

– VOIVODIC DU CLOS TEMPLERIE, 1^{er} choix, Mme Maunders-Portron.

– TORRENTE DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mme Le Bronze.

DÉLÉGATION RÉGIONALE NORD

Reprenant l'excellente idée de MM. Perrin-Pousset à l'exposition d'Angers le 7 décembre dernier, la délégation régionale Nord, avec l'aide de certains de ses membres, offrira l'apéritif et un repas froid aux membres du Doggen-Club ayant inscrit aux expositions de :

► LIEVIN - CACS - Dimanche 19 avril

► AMIENS - CACS-CACIB - Samedi 9 mai

► LILLE - CACS-CACIB - Dimanche 14 juin.

Nouveaux membres...

Les anciens numéros du Trait d'Union du D.C.F.
peuvent vous être expédiés FRANCO au prix de

25 FRANCS LE NUMÉRO

Adressez vos demandes et vos règlements à :
Doggen Club de France - « Le Trait d'Union » - Le Jaunet, Serbanes, 03110 Escurolles.

Numéros disponibles

Extraits des sommaires

- | | |
|----------------------------|---|
| 126 - Mars 85 | Un nouveau standard pour le dogue allemand ?
(S. Webjorn)
Fiscalité d'élevage : régime du réel simplifié |
| 127 - Juin 85 | La torsion d'estomac (Dr.Vét. J.-P. Chauve)
Le don du sang chez le chien
Un nouveau standard pour le dogue ? (suite) |
| 128 - Septembre 85 | A nouvelle forme, nouveau fond (Y.-M. Mérat)
Les parasites intestinaux du chien (Dr.Vét. Cloche)
Un nouveau standard pour le dogue ? (fin) |
| 129 - Oct.-Nov. 85 | Nationale d'Élevage du DCF, Mantes, 06/10/85
La prévention des troubles de la croissance
(Dr.Vét. J.-P. Roux)
Le plan de sélection (M. J. Pincemin)
Assemblée Générale du 06/10/85, DCF
Harmonisation des jugements (C. Michel, Pdt SCC) |
| 130 - Décembre 85 | Chiots. Quand les céder ? (G. Sasias)
Le test de Campbell
Accidents de personnes causés par des chiens
de garde (SCC)
Statuts et Règlement Intérieur du DCF |
| 131 - Mars 86 | La sélection et son organisation (Dr.Vét. Surget)
A propos des boîtiers (Dr.Vét. Mignot)
Mise bas normale et pathologique (Dr Marcellot) |
| 132 - Juin 86 | Tiques et piroplasmose (Dr.Vét. Lancelot)
Règlement International d'Élevage de la FCI
A propos du test de Campbell (Lionel Guttin)
Les vétérinaires au service de l'élevage (Dr Mignot) |
| 133 - Août 86 | De l'utilité des Clubs (Dr Surget)
La peau et l'alimentation (Dr Sauvage) |
| 134 - Oct.-Nov. 86 | La pathologie de groupe en élevage canin (Dr G. Mignot)
Luxation de la glande de Harder (Dr C. Jesupret)
Championnat de France SCC Nantes 1986
Insémination artificielle (Professeur M. Théret) |
| 135 - Décembre 86 | Plan de Sélection 86 du D.C.F.
Tulln : Championnat du Monde 86
Cergy-Pontoise : Nationale d'Élevage
Insémination artificielle (Professeur M. Théret) - II
Torsion d'estomac, une nouvelle hypothèse (Dr G. Mignot) |
| 136 - Janv.-Fév. 87 | Réunion de l'Euro-DDC
L'adolescence du chien
Insémination artificielle (Professeur M. Théret) - III |

la caution des éleveurs



Les produits de la gamme "Club cynotechnique international" sont parfaitement adaptés aux besoins nutritionnels spécifiques des chiens en élevage.
Le succès rencontré par les éleveurs avec ces produits dans plus de 30 pays, est la caution incontestée de ROYAL CANIN.


ROYAL CANIN
SPECIALISTE DE L'ALIMENT COMPLET